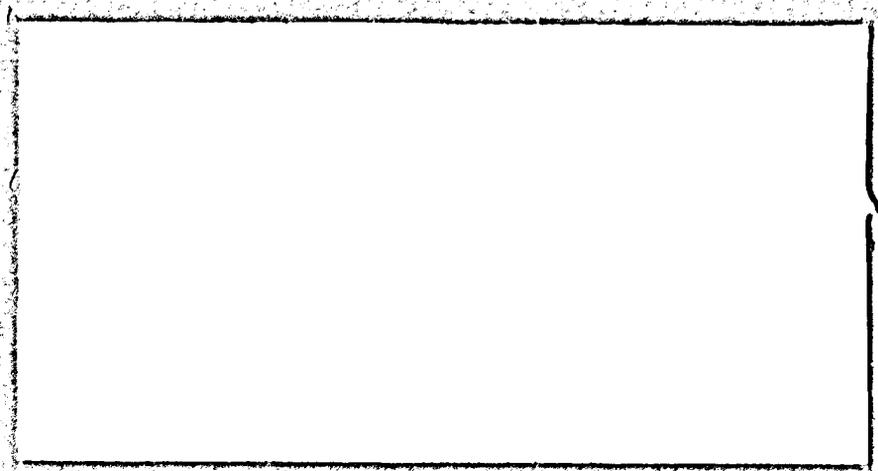


Anne PAU
LEGO

FICHER TECHNIQUE DES ESTUAIRES BRETONS



BUREAU D'ETUDES - S.E.P.N.B

C.N.E.X.O - UNITE LITTORAL

MINISTERE DE LA QUALITE

DE LA VIE - ENVIRONNEMENT

1974-1975

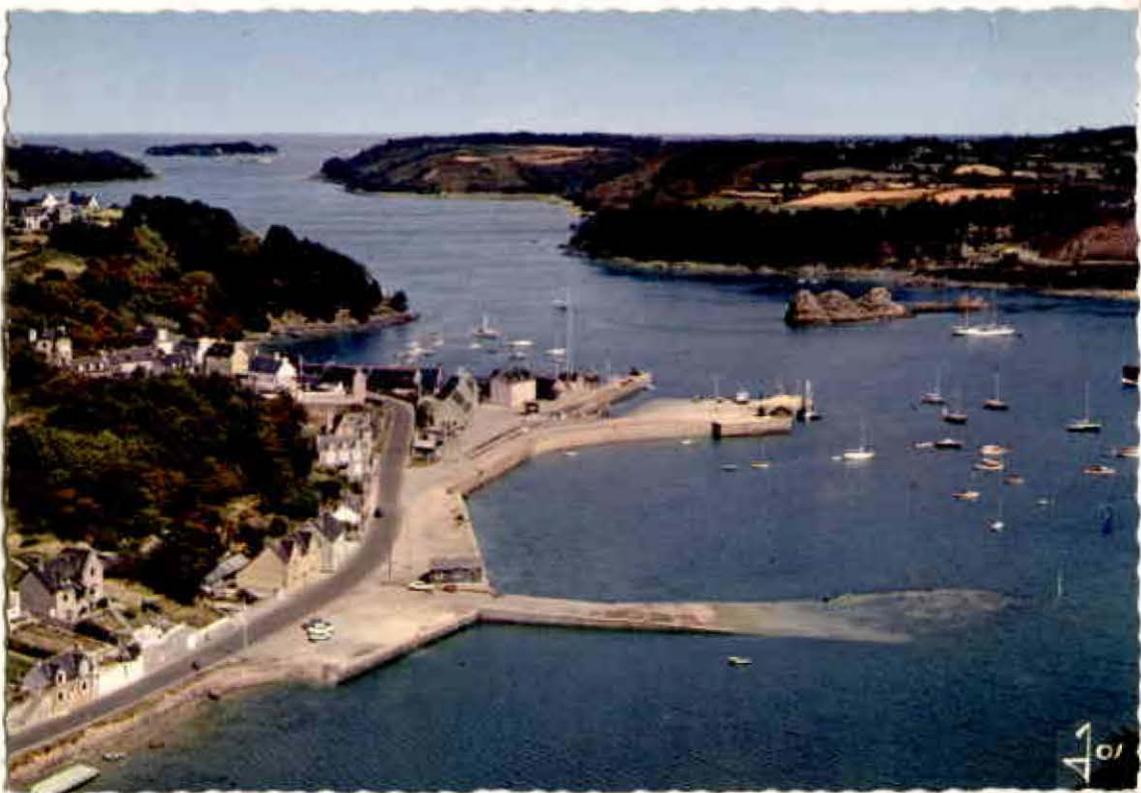
FICHER TECHNIQUE
DES ESTUAIRES BRETONS

LE TRIEUX

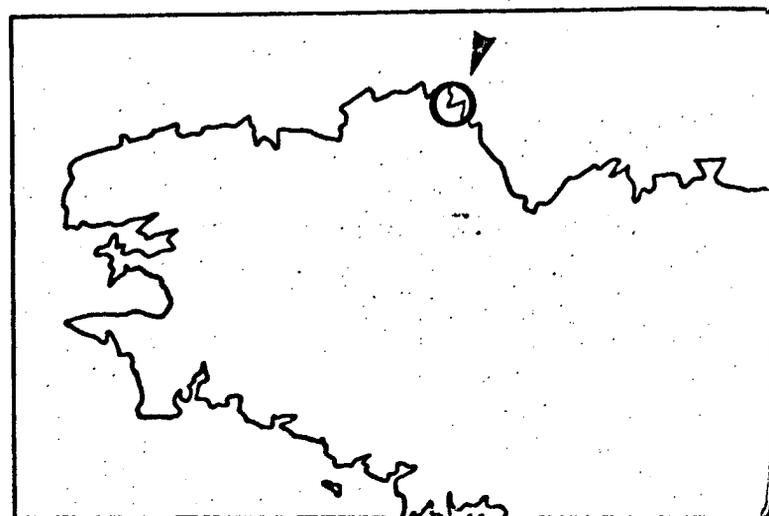
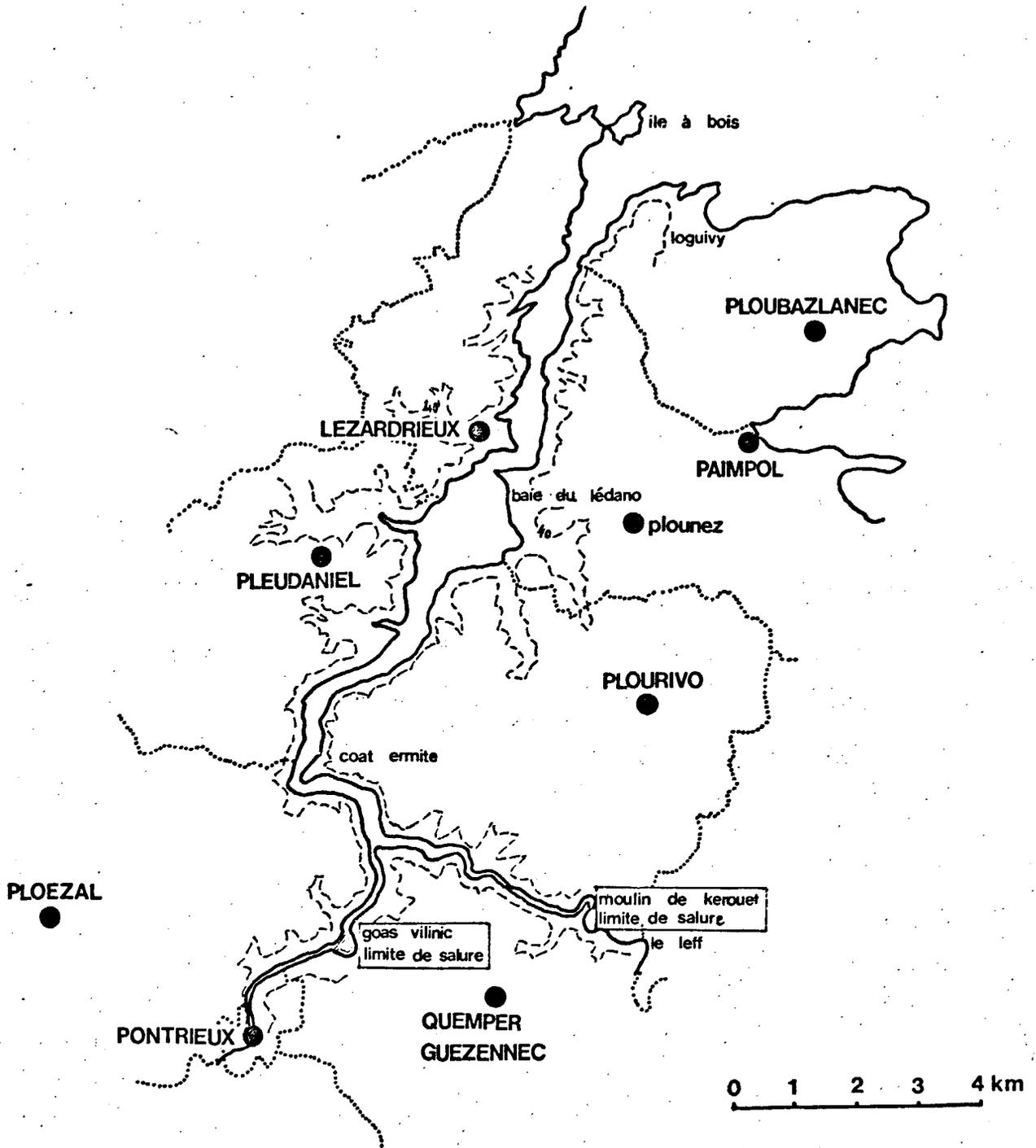
Bureau d'études de la S.E.P.N.B.



Le château de la Roche JAGU
Le Trieux à marée haute - vue vers l'aval



Le Port de Lézardrieux à marée haute
L'entrée du Trieux - au fond, l'Ile au Bois



MORPHOLOGIE - GEOLOGIE

A - Type morphologique :

- Ria vaso-sableuse
- Carte n° 1 - La Ria du Trieux - carte de localisation.

B - Nature géologique :

- Carte n° 2 : carte structurale du Bassin Trieux et Leff.

1 - Cadre de l'estuaire :

Lithologie :

- de Pontrieux à Lézardrieux : terrains sédimentaires formés de schistes briovériens entrecoupés parfois de traînées métamorphiques ou recouverts de grès primaires.

- la partie terminale de l'estuaire est constituée de terrains éruptifs et métamorphiques (porphyre de Lézardrieux, orthophyres et tufs de Tréguier, albitophyre de Pors Hir, granite de Perros Guirec).

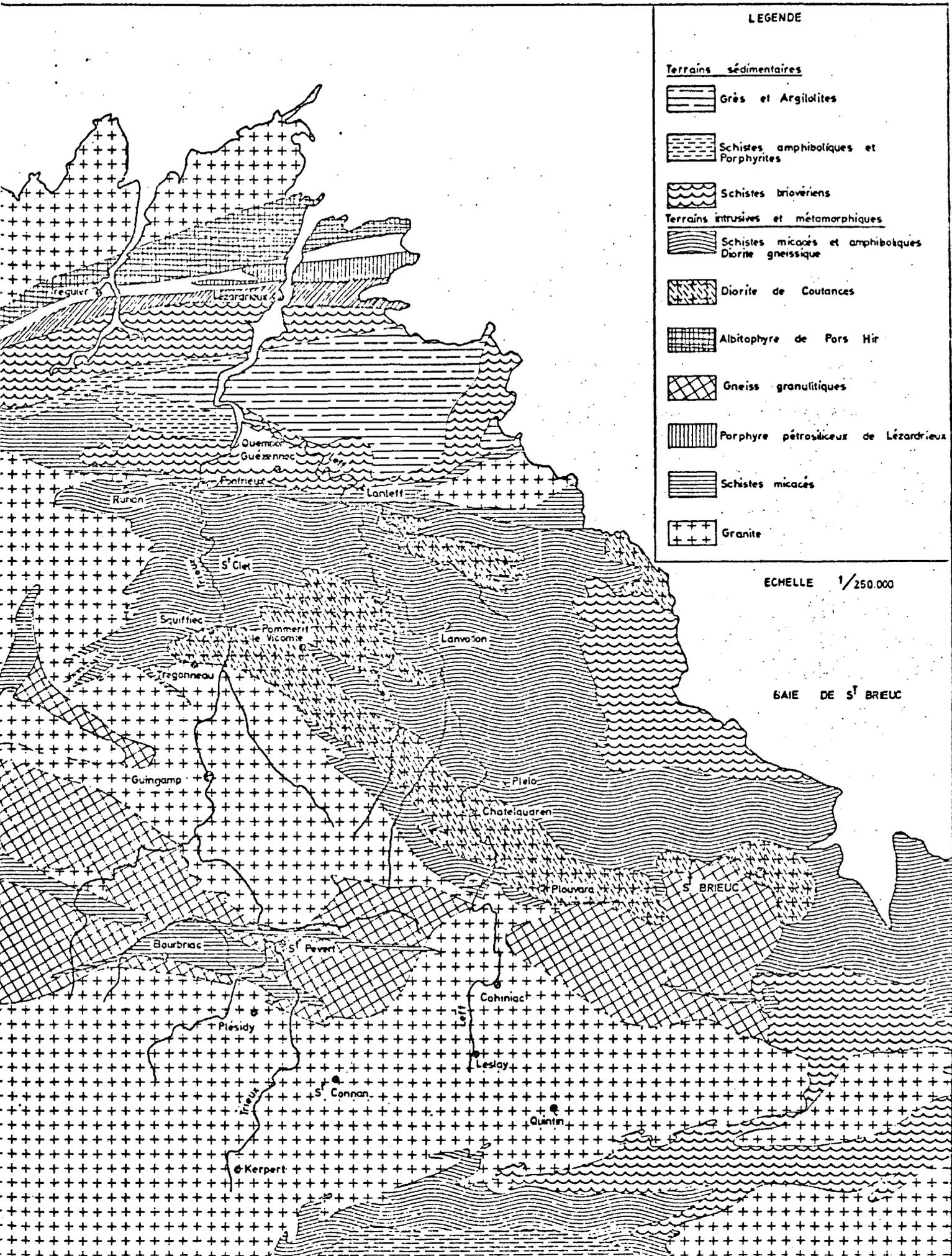
Structure :

succession d'anticlinaux et de synclinaux et des montées de roches volcaniques. De Pontrieux à l'embouchure, le Trieux traverse l'anticlinal schisteux de Pontrieux, le synclinal de grès de Plourivo, l'anticlinal de schistes de Plounez, puis perce en cluse les spilites de Paimpol.

direction : NE - SW

2 - Bassin versant :

- pour le Trieux : nette prédominance des formations cristallines
- pour le Leff : formations schistocristallines sont prépondérantes.



LEGENDE

Terrains sédimentaires

Grès et Argilites

Schistes amphiboliques et Porphyrites

Schistes briovériens

Terrains intrusives et métamorphiques

Schistes micaés et amphiboliques
Diorite gneissique

Diorite de Coutances

Albitophyre de Pors Hir

Gneiss granulitiques

Porphyre pétrosiliceux de Lezardrieux

Schistes micaés

Granite

ECHELLE 1/250.000

BAIE DE S^T BRIEUC

C - Topographie et géométrie de l'estuaire :

1 - Superficies (km²) :

- Bassin versant :

- . 456 km² : Trieux
 - . 352 km² : Leff
 - . 505 km² : (Source D.D.A.)
- } Source S.R.A.E.

- Estuaire : 8,60 km² : (valeur approximative)

2 - Dimensions (km) :

- limite amont :

l'écluse de Goas Vilinic en Ploëzal est le point extrême de remontée de la marée dynamique soit 16 km de l'embouchure.

- limite aval :

l'embouchure du Trieux se situe entre l'Ile à Bois et le port de Logivy-de-la-Mer. La limite extrême de l'extension des eaux dessalées de surface en période de crue n'est pas connue.

- limites administratives :

. limite des Affaires Maritimes (décret du 31/7/1959) : chaussée du Moulin de la Roche Jagu en Ploëzal.

. limite de la pêche en estuaire (ou limite de salure des eaux) : Aval de l'Ecluse de Goas Vilinic (décret du 21/2/1902).

. limite transversale de la mer : Moulin de Traou Meur (décret du 7/5/1910)

Cartes IGN au 1/25000	Largeur (m)	Profondeur maximum (m) sous le zéro hydro (ZH)	Section (m ²)
Limite amont de la marée dynamique : écluse de Goas Vilinic	PMGVE 75 m - ZH		PMGVE ZH
Maximum de largeur : le Lédano à 7,5 km de l'embouchure	PMGVE 2 000 m 300 m ZH		PMGVE ZH
Embouchure	PMGVE 1 250 m 625 m ZH		PMGVE ZH

- 1 seul confluent majeur : le Leff
- Complexité bathymétrique : monochenal.

CLIMATOLOGIE GENERALE

A - Précipitations :

(Source : Météorologie Nationale de Rennes - Saint Jacques)

Stations : Ile de Bréhat
Ploubazlanec

Il existe une station de mesure au phare des Roches Douvres en Lézardrieux mais pas de visites régulières d'où données partielles.

1° - Moyenne annuelle des précipitations (mm) :

Ile de Bréhat : 693 mm } période 1951-1970
Ploubazlanec : 648 mm }

2° - Pluviométrie annuelle (nombre de jours/an) :

Ile de Bréhat : 177 jours } période 1951-1970
Ploubazlanec : 147 jours }

3° Mois :

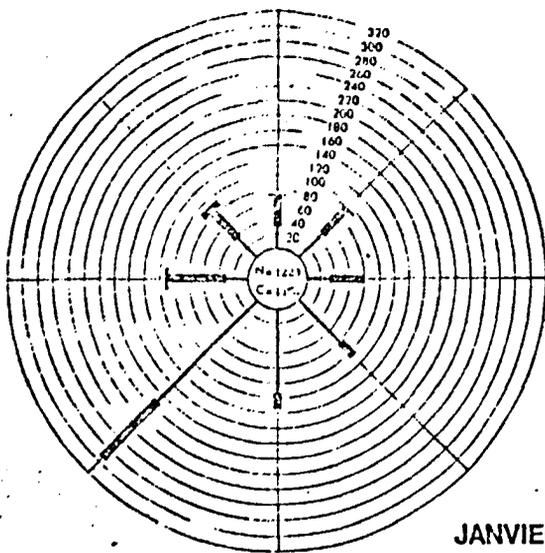
Période 1951/1970 (mm de pluie en moy.)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
ILE DE BREHAT	75	60	47	43	46	39	41	54	62	63	83	80
PLOUBAZLANEC	67	60	46	42	42	34	30	50	58	58	82	79

B - Rose des vents : (Source : J. DARCHEN et A. De BLOCK)

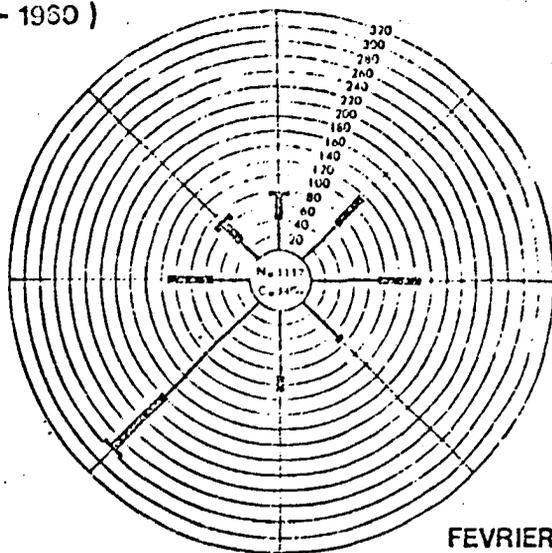
Station : Ile de Bréhat Période 1951-1960

ROSES DE FREQUENCE DES VENTS: BREHAT

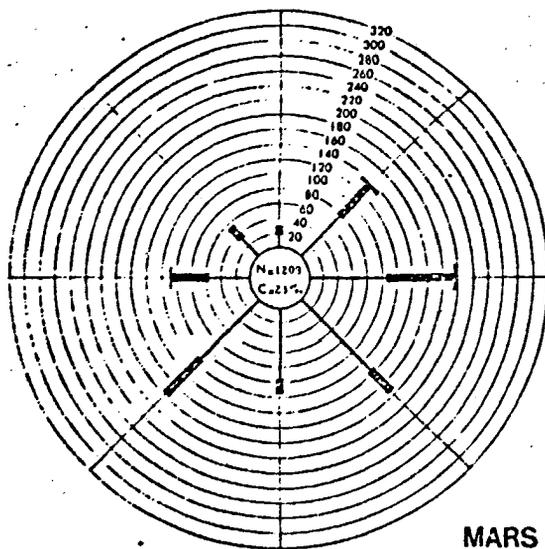
(1951 - 1960)



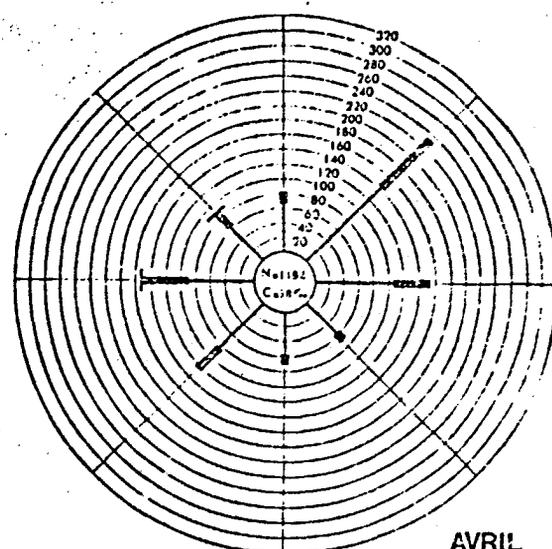
JANVIER



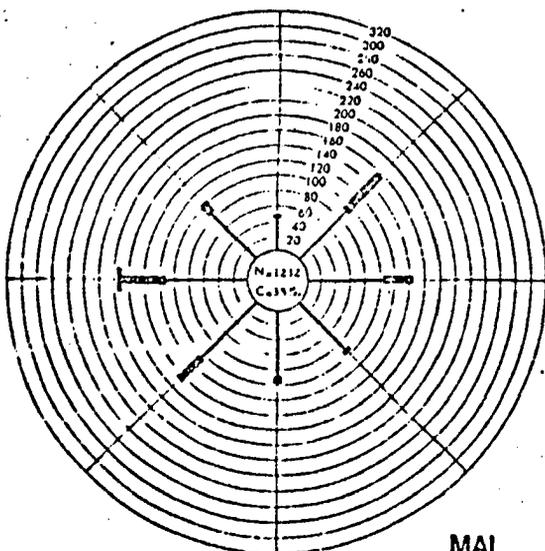
FEVRIER



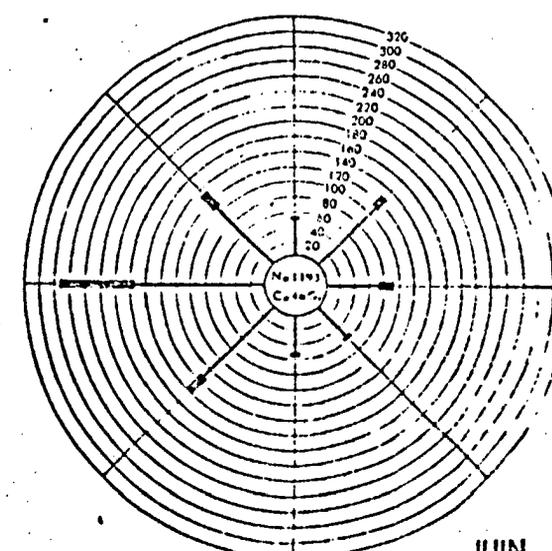
MARS



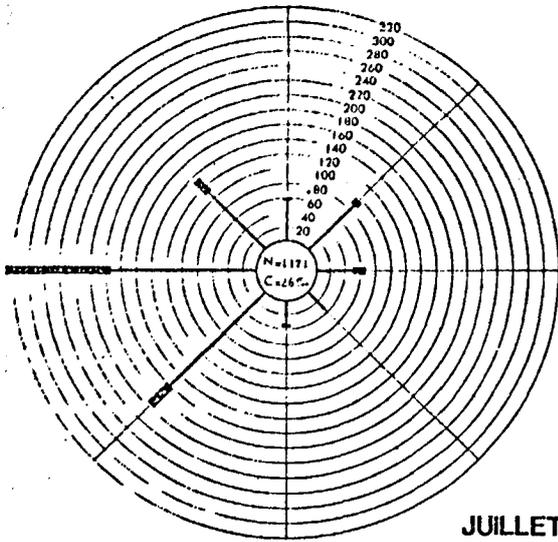
AVRIL



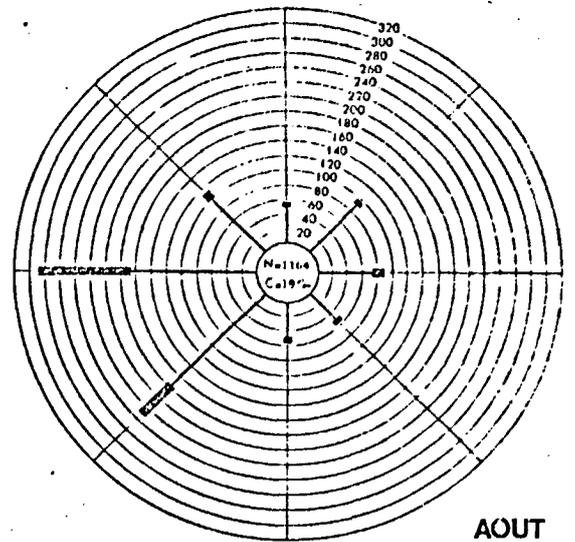
MAI



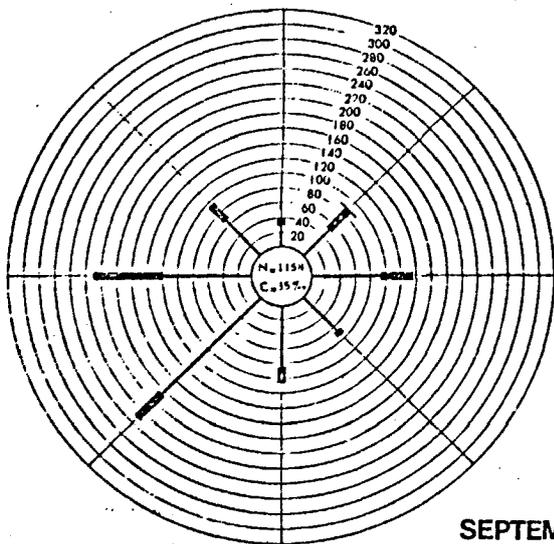
JUIN



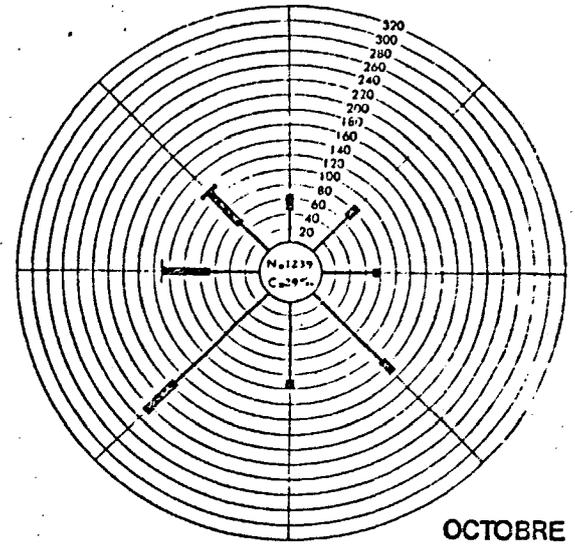
JUILLET



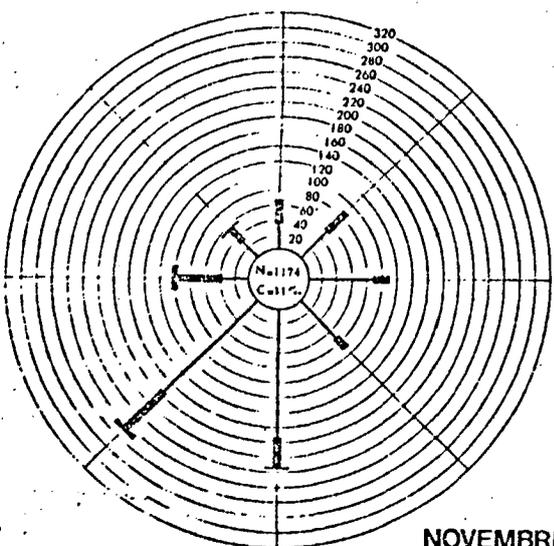
AOUT



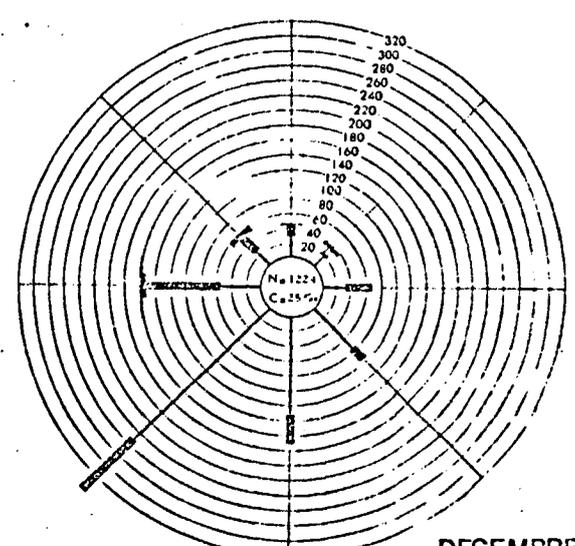
SEPTEMBRE



OCTOBRE



NOVEMBRE



DECEMBRE

C - Températures : (Source : Météorologie Nationale de Rennes - Saint Jacques)

Station : Ile de Bréhat

1° - Moyenne annuelle :

Période 1951-1970 : 11°6

2° - Moyennes mensuelles :

Période 1951-1970	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Moyenne en °C et dixièmes	6°7	6°4	8°1	9°8	12°3	14°8	16°6	17°	16°1	13°6	9°9	8°

3° - Maxima et minima mensuels :

Station : Ile de Bréhat

Période 1951-1970	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Maxima	8°8	8°6	10°6	12°5	15°3	17°7	19°6	20°0	18°8	16°	11°9	9°9
Minima	4°7	4°3	5°6	7°1	9°4	11°9	13°7	14°1	13°5	11°3	7°9	6°1

4° - Durée moyenne de l'insolation (en heures) :

Station : Ile de Bréhat

Période : 1961-1970

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
55	90	147	173	231	230	230	209	162	126	61	49	1763

HYDROLOGIE ET CIRCULATION ESTUARIEENNE

A - Hydrologie fluviale :

1° - Débits moyens (m³/sec) :

- débit annuel moyen = 10,12 m³/s
 - débit moyen en crue = 25,30 m³/s
 - débit moyen en étiage = 4,05 m³/s
 - débit annuel moyen = 4,84 m³/s (période 1951-1966 et 1968-1973) (d'après le S.R.A.E.)
- } Source : D.D.A.

2° - Débits mensuels moyens (m³/s) (Source : S.R.A.E.) :

Station : de Pont Brochen en Trégonneau

Période 1951-1966 et 1968-1973

:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:											
:	J	:	F	:	M	:	A	:	M	:	J	:	J	:	A	:	S	:	O	:	N	:	D	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	9,5	:	9,8	:	7,35	:	5,55	:	4,41	:	2,84	:	2,04	:	1,63	:	1,37	:	1,78	:	4,39	:	7,50	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

3° - Débit de la crue maximale (Source : S.R.A.E.) :

- estimation de la crue décennale : 50 m³/s
- estimation de la crue centenaire : 60 - 96 m³/s
- estimation de la crue millénaire : 67 - 174 m³/s

4° - Débit d'étiage minimum (Source : S.R.A.E.) :

- estimation de l'étiage minimum :
- valeur moyenne : 0,54 m³/s
- Fréquence 0,5 (une année sur 2 en moyenne) = 0,56 m³/s
- Fréquence 1/5 (une année sur 5 en moyenne) = 0,30 m³/s
- Fréquence 1/10 (une année sur 10 en moyenne) = 0,20 m³/s

5° - Estimation approchée de l'écoulement d'eau douce à la mer par l'estuaire du Trieux : (Source : S.R.A.E.) :

en 1973 : 200 millions de mètres cubes

B - Hydrologie marine :

1° - Elévation du Zéro Hydrographique à l'embouchure (par rapport au N.G.F.) :

à Paimpol : 5,40 m

2° - Marée à Lézardrieux :

	Mortes eaux (C. 45)	Marées moyennes (C. 95)	Vives eaux (C. 120)
Marnage (m)	4,50	9,50	11,25

3° - Houle :

Aucune étude de la houle n'a été réalisée aux abords de l'estuaire. Quelques observations de l'état de la mer au Sémaphore de l'île de Bréhat, de 1955 à 1960, conduisent à la répartition suivante des creux de houle en fréquence :

Creux en mètres	< 1,25	1,25 à 2,50	2,50 à 4,00	4,00 à 6,00	> 6,00
Fréquence en ‰	814	138	44	4	0

(Source : Etude du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme).

Les creux maximum sont de 5,50 m environ.

- limite amont moyenne de l'action de la houle : Lézardrieux (Source : D.D.E.).

4° - Courants côtiers en marge de l'embouchure (d'après le Service Hydrographique) :

.. à l'entrée du Trieux : dangers au Nord du chenal - Les plateaux Karreg Minguy et Roc'h ar Bel qui sont les plus au Nord de cette ligne de dangers sont traversés par des courants de marée atteignant des vitesses de 5 noeuds.

Le flot porte à l'Est, le jusant à l'Ouest ; vitesse maximum = 4 noeuds environ.

Dans l'estuaire , les courants portent dans le sens du chenal et ne dépassent pas 2,5 noeuds sauf sous le pont de Lézardrieux où ils atteignent 3,5 noeuds.

.. Une étude de courants en trois points de l'estuaire a été réalisée en 1963 par L. BERTHOIS et J. SALMON.

Les résultats de cette étude sont les suivants :

a - pour le poste n° 1 situé à Coat Mer soit à 4,200 km en aval du pont de Lézardrieux (coefficient de marée = 100 et 97) :

"pendant le flot, la couche d'eau intermédiaire atteint la vitesse de 1 m/s, 4 heures après la basse mer, mais cette vitesse importante est de courte durée, puisqu'une heure après, les eaux sont immobiles sur toute leur hauteur." (Tableau n° 1).

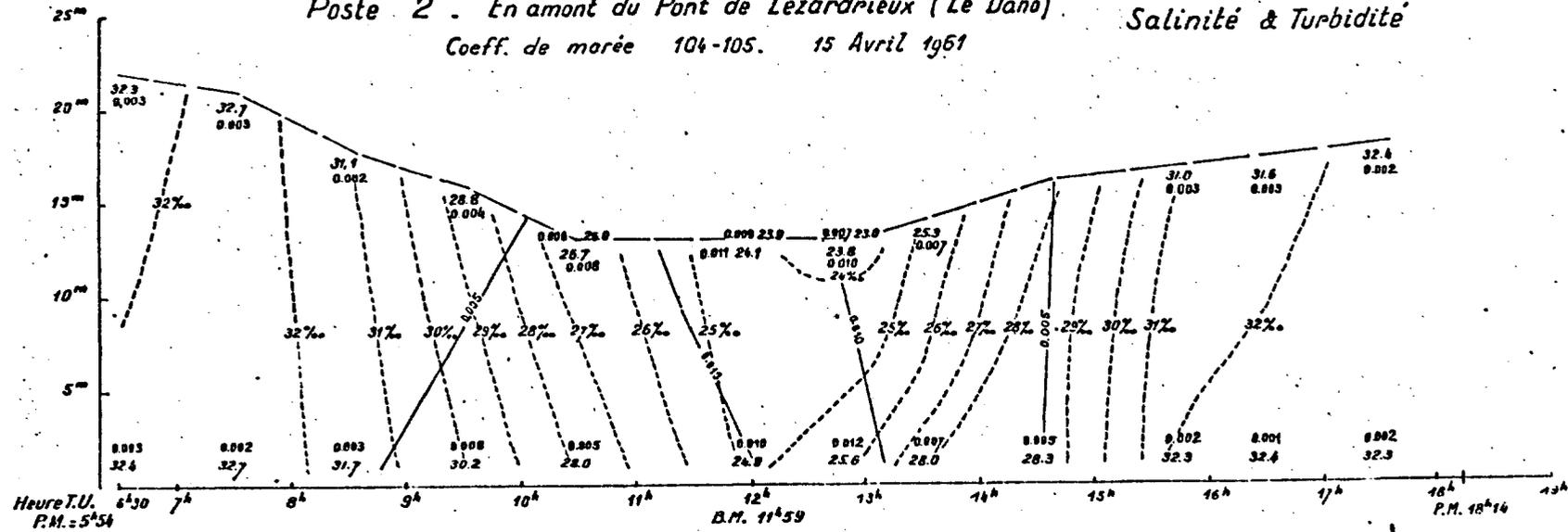
b - pour le poste n° 2 situé au niveau de la balise Le dano soit 0,800 km en amont du pont de Lézardrieux (5 km entre les 2 postes) - (coefficient de marée : 104 et 105): "Une heure après la pleine mer, les vitesses sont sensiblement uniformes de la surface jusqu'au fond (moyenne 0,40 m/s) ; pendant le jusant la tranche d'eau supérieure dépasse la vitesse de 1 m/s.

Le courant de flot se forme sur toute la hauteur de la tranche d'eau, il est d'abord plus rapide vers le fond (1 m/s à 2 h. après la basse-mer), puis le maximum de vitesse est atteint dans la tranche d'eau intermédiaire, ensuite le courant de flot diminue d'intensité." (Tableau n° 2).

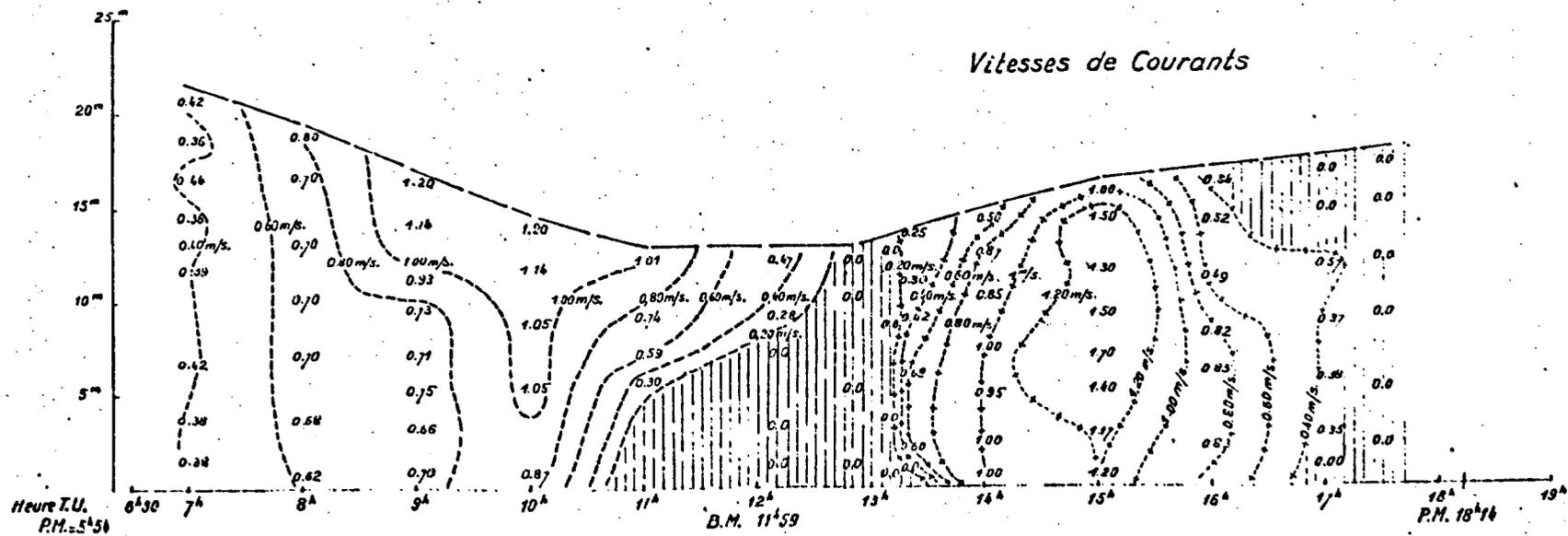
Poste 2 - En amont du Pont de Lezardrieux (Le Dan)

Coeff. de marée 104-105. 15 Avril 1951

Salinité & Turbidité



Vitesses de Courants



L. Berthois

c - pour le poste n° 3. situé à 7 km en amont du poste n° 2, en amont de la Chapelle (rive gauche), (coéfficients de marée 105 et 103) :

"au jusant : un courant de 0,46 m/s à 3 m au-dessus du fond pendant une 1/2 heure.

pendant le flot = un courant de 0,20 à 0,40 m/s à 1 m au-dessus du fond pendant 2 heures." (Tableau n° 3).

C - Circulation estuarienne :

Quelques mesures de salinité ont été faites en divers points de l'estuaire par J. LEBLANC en 1960 et par L. BERTHOIS et J. SALMON en 1961.

1° - Résultats des mesures réalisées par J. LEBLANC :

La marée de salinité remonte moins loin que la marée dynamique. En aval de Lézardrieux, le taux de salinité s'élève à 30 g/l.

point n° 1 : au Bodic : coéfficient de marée 102-105 le 12/4/1960.

Heure	Hauteur d'eau (m)	Salinité en g/l	
		Fond	Surface
8. 30	12	31,47	31,48
10. 30	12,50	31,35	30,59
12. 25	16	28,95	28,20
15.	22	29,60	27,08
16. 40	23	31,94	26,63
18. 30	25,50	32,52	32,46
19. 30	25	32,52	32,46

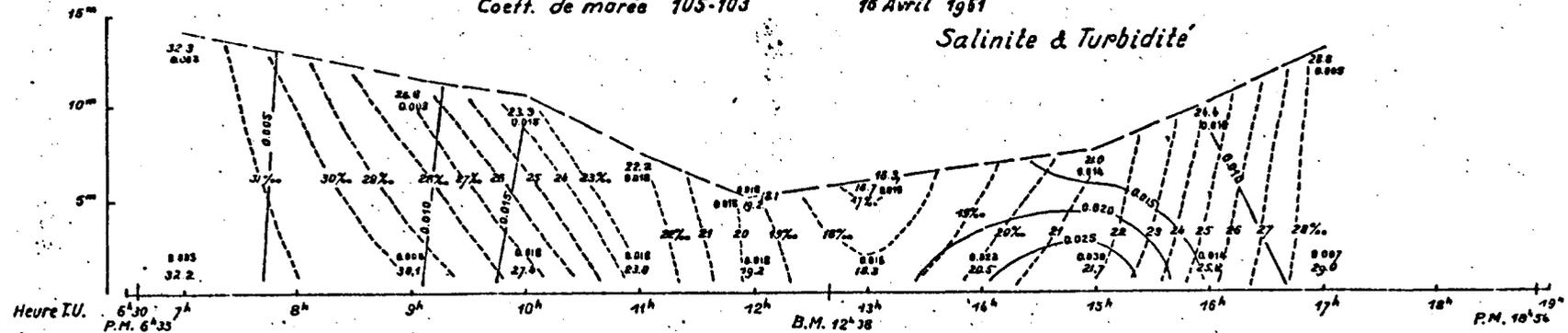
point n° 2 : au niveau de Lancerf - coéf. de marée 106, le 13/4/1960.

Poste 3 - Amont de la Chapelle (Rive Gauche)

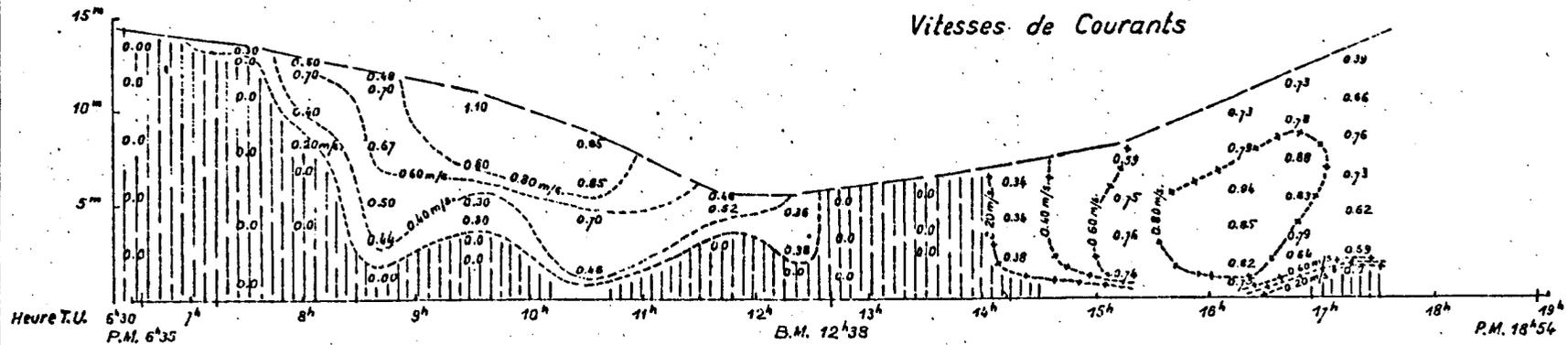
Coeff. de marée 105-103

16 Avril 1961

Salinite & Turbidité



Vitesses de Courants



Heure	Hauteur d'eau (m)	Salinité en g/l	
		Fond	Surface
9. 15	12,55	31,88	30,86
11. 40	11,20	31,85	28,37
13.	1,50	22,40	22,87
15.	3	20,12	19,60
17.	6,50	27,49	26,03
19.	9,50	31	29,74
20.	13,90	32,23	32,08

point n° 3 : confluent du Leff ; coefficient 104-102 le 14/4/1960.

C'est au confluent du Leff que les différences deviennent réellement accusées.

Heure	Hauteur d'eau (m)	Salinité en g/l	
		Fond	Surface
9. 40	5,50	21	7,84
10. 30	5	22,34 (maxi)	11,46
12. 30	2	12,14	11,87
13. 30	0,50		3,22
14. 30	0,30		3,16
15. 30	0,30		3,04
16. 30	0,30		2,80
17. 30	1,60	2,54 (mini)	2,19 (mini)
18. 30	3,80	12,46	12,60
19. 30	6,20	17,02	16,76 (maxi)

2° - Données sur la salinité d'après L. BERTHOIS et J. SALMON :

La salinité a été mesurée par la méthode nitrate d'argent en présence

de chromate de potassium.

poste n° 1 : Coat Mer - Coefficient de marée 100-97 le 17/4/1961.

la variation de salinité est peu importante : à la pleine mer, valeur voisine de 33 ‰ au fond ; le minimum observé à la basse mer est de 29,6 ‰ en surface et de 30,2 ‰ en profondeur.

(Tableau n° 1).

poste n° 2 : en amont du pont, de Lézardrieux (le dano) coefficient de marée 104-105 le 15/4/1961.

à la pleine mer du soir (18 h 14) la salinité est peu supérieure à 32 ‰ elle s'abaisse pendant les trois premières heures du jusant ainsi à 9 h 30 pour les :

eaux profondes abaissement de salinité de 2,5 ‰

eaux de surface " " de 3,9 ‰

Cet abaissement se poursuit pendant tout le reste de la durée du jusant avec une très grande régularité. Le minimum de salinité est atteint à 13 h soit une heure après la basse-mer. (Tableau n° 2).

poste n° 3 : amont de la chapelle (rive gauche) - Coefficient de marée 105-103 le 16/4/1961.

à la pleine mer la salinité est supérieure à 32 ‰ en surface et au fond elle s'abaisse assez vite au cours du jusant, plus vite en surface qu'au fond.

(Tableau n° 3).

SEDIMENTOLOGIE

A - Nature lithologique et morphologique de l'estuaire :

A notre connaissance, il n'existe pas d'étude sédimentologique précise et complète sur l'estuaire du Trieux.

Des dragages réalisés par une équipe de chercheurs du Laboratoire Maritime de Dinard (R. LAMI, H. BERTRAND, J. GRIVET...), en 1937 et 1942, nous fournissent des renseignements partiels sur la nature des fonds.

Ces dragages avaient pour objet l'étude de la faune et de la flore marines de cet estuaire et non pas l'étude de la sédimentologie.

1° - Nature des fonds :

niveau du chenal principal :

- partie amont de la rivière jusqu'au delà de la confluence du Leff :

vase

- en amont du Pont de Lézardrieux jusqu'à Toul an Houillet : pierres

- fosse de Lézardrieux en aval du pont :

. amont de la Roche Touin

. entre Bec-en-Arvor et Ponz Leydan

. entre la balise de Men Kerraoul et Bec-en-Arvor

. amont de Men Kerraoul

} pierres et

} coquilles

- niveau de Coat Mer : gravier et maërl

- entre la Tour Olénoyère et l'Ile-à-Bois : maërl

gravier

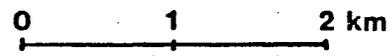
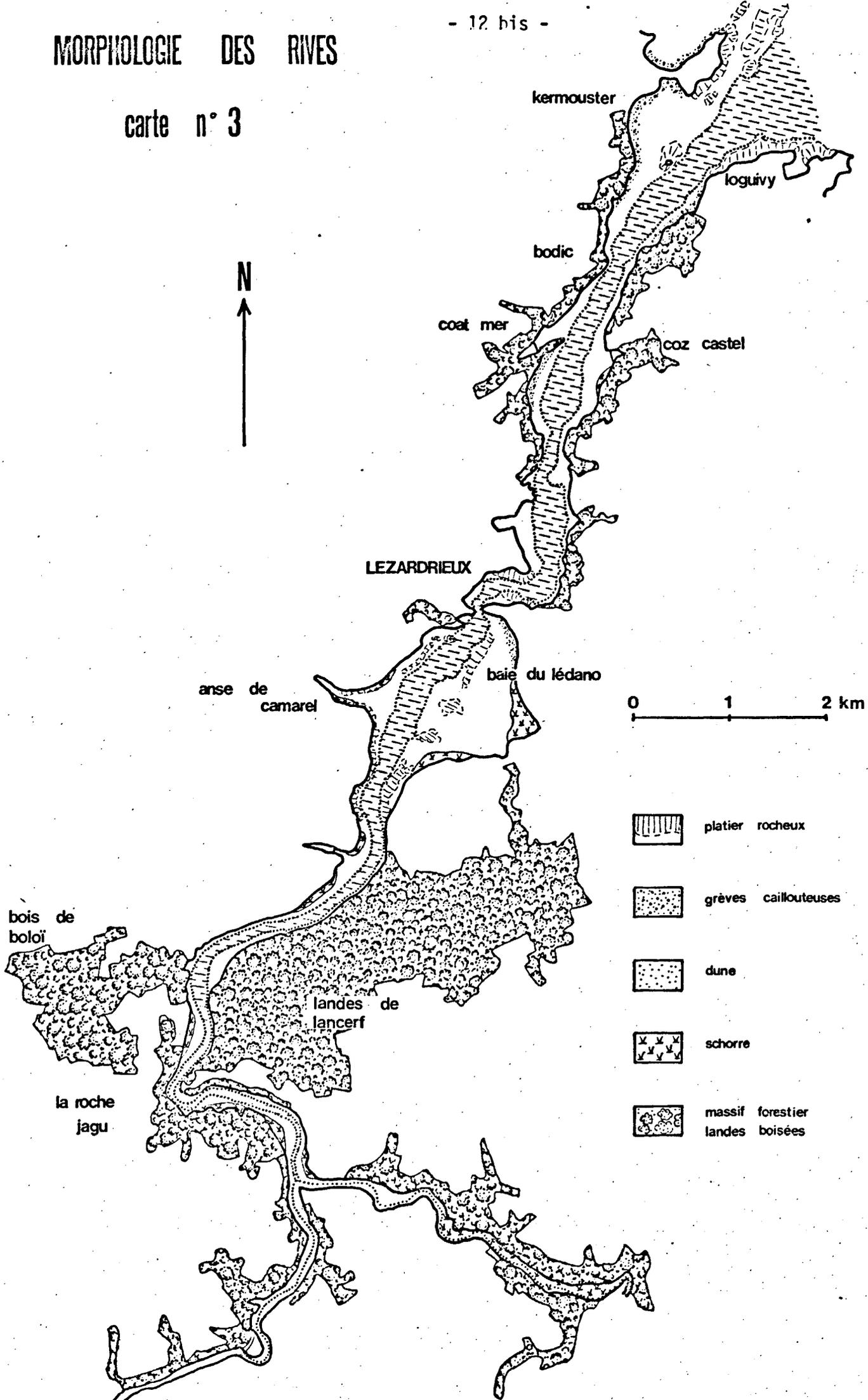
sable coquillier

D'autre part, vers l'embouchure et au large de l'embouchure il faut noter la présence de bancs de sable qui sont exploités par les sabliers de la région.

MORPHOLOGIE DES RIVES

carte n° 3

- 12 bis -



-  platier rocheux
-  grèves caillouteuses
-  dune
-  schorre
-  massif forestier
landes boisées

2° - Morphologie des rives :

(Voir carte n° 3)

B - Dynamique sédimentaire :

Turbidité :

L. BERTHOIS et J. SALMON ont mesuré en 1961, la turbidité en trois points de l'estuaire du Trieux et aux conditions définies précédemment.

au poste n° 1 :

niveau de Coat Mer, la turbidité est très faible, elle varie de 0,001 g/l à 0,003 ou 0,004 g/l.

Les variations peuvent être aussi bien dues aux organismes planctoniques qu'aux particules minérales en suspension (tableau n° 1).

au poste n° 2 : (le Dano) :

La turbidité est faible. A la pleine mer la turbidité est de 0,002 à 0,003 g/l. Elle augmente au cours du jusant et atteint à la basse mer 0,011 g/l en surface et 0,012 g/l au fond. (Tableau n° 2).

au poste n° 3 :

niveau de la Chapelle (rive gauche) - poste le plus en amont. A la pleine mer, la turbidité des eaux est très faible il ne reste en suspension que les particules très fines.

Puis elle augmente au cours du jusant par l'apport de sédiments venant de l'amont avec l'eau douce.

La tranche d'eau inférieure étant quasi immobile, les eaux se décantent constamment.

Pendant le flot, elle augmente du fait de la remise en suspension des particules.

"La lentille d'eau immobile près du fond pendant une très longue période de la marée (même en vive eau) présente ici un caractère particulier, car le débit du Trieux est toujours infime par rapport au volume d'eau marine introduit dans l'estuaire ; il en résulte que le déplacement d'ensemble de la zone d'eau profonde immobile est dominé par les variations marégraphiques. Ces déplacements sont peu importants et cette lentille d'eau immobile s'étend dans une zone située très en amont dans l'estuaire, où elle constitue une barrière infranchissable pour la plus grande partie des sédiments en provenance du bassin amont du cours d'eau."

(Tableau n° 3).

En conclusion, ces deux auteurs considèrent que :

"La basse vallée du Trieux, bien qu'alimentée par un cours d'eau plus important que la Penzé se comporte de façon identique dans sa dynamique estuarienne.

1 - Toute la portion aval de l'estuaire est quasi exclusivement sous l'influence océanique, c'est la mer qui y distribue et remanie les sédiments du fond et des rives en leur apportant notamment sa contribution organogène.

2 - Dans la zone estuarienne médiane située en amont de la précédente, les sédiments sont constitués par un mélange des apports fluviaux et marins, l'influence de ces derniers devenant de moins en moins marquée.

3 - A l'amont de la zone médiane nous atteignons la portion de vallée où la dynamique de l'écoulement est nettement commandée par le cours d'eau et où prédomine la sédimentation fluviale."



Confluence du Trieux - Leff - vue prise de Coat Hermite



Zone boisée entourant le château de la Robhe JAGU
Rive gauche du Trieux



Lande boisée de Plourivo - rive droite du Trieux
Zone classée - site pittoresque

Photos :

J.P. ANNEZO-SEPNE

BIOLOGIE - ECOLOGIE

A - Analyse qualitative :

Détermination des zones homogènes de peuplements :

1 - Milieu terrestre (au-dessus du PMGVE)

1.1. Végétation :

- cartographie des zones homogènes (voir carte n° 3)
- détermination - listes d'espèces.

Une étude de la végétation de l'estuaire du Trieux a été réalisée en 1958 par C. LOLLIEROU, nous empruntons à cet auteur, l'essentiel de cette description.

La végétation supra littorale : falaises et landes côtières du Trieux.

Les pentes abruptes de l'estuaire du Trieux sont dans l'ensemble très boisées.

Sur la rive droite du Trieux, de Frinandour à Lancerf, s'étendent les landes de Plourivo, immenses landes boisées qui descendent jusqu'à la rivière.

Un sol argileux, un climat océanique humide en font une lande essentiellement hyperatlantique, mésophile et humide.

lande humide à *Erica tetralix* L.

lande mésophile à *Ulex Gallii* Planch. et *Erica ciliaris* L.

Les boisements :

La végétation naturelle est la chênaie atlantique. On rencontre de beaux peuplements dans la falaise à Coat Hermite en Plourivo.

Autres essences : *Arbutus unedo* L.

Castanea vulgaris Lam.

Fagus sylvatica L.

Fraxinus excelsior L.

Cette végétation descend jusqu'au niveau de la haute mer.

En ce qui concerne *Arbustus unedo* L. (*Arbousier*), essence méditerranéenne, dont la présence est signalée sur les rives du Trieux depuis le début du siècle dernier, d'importants peuplements existent dans la falaise et dans le fond des ravins sur la rive droite du Trieux entre Frynandour et Lancerf et même plus en aval sur cette même rive.

Quelques peuplements de *Betula verrucosa* Ehrh. sont aussi à signaler.

Les espèces introduites :

Pins : *Pinus maritima*

Pinus insignis Dougl.

Cyprès : *Cupressus funebris* Endl.

Epicea : *Picea* Sp.

1.2. Faune :

La faune des rives ne semble pas avoir été étudiée. Les seules données connues concernent l'avifaune. Les renseignements qui suivent sont fournis par J.P. ANNEZO. Figure ci-après et de manière très schématique, les grands traits du statut ornithologique de l'estuaire tel qu'il a été délimité précédemment, c'est à dire entre Pontrieux et l'Ile à Bois.

a) Avifaune nicheuse :

+ avifaune terrestre :

Dans la tranche moyenne de l'estuaire, deux types de biotopes, parmi les plus originaux et les mieux conservés, abritent encore une avifaune spécifique.

Il s'agit des landes, en partie boisées, de Lancerf implantées sur la commune de Plourivo (rive droite) et du petit massif forestier englobant le château de la Roche Jagu (rive gauche).

Ces deux milieux sont des sites de reproduction privilégiés pour quelques grands rapaces diurnes, peu répandus sur la façade maritime : Buse variable, Bondrée apivore, et Busard cendré. Cette dernière espèce, inféodée aux landes encore dépourvues de boisements de conifères denses, semble s'y être raréfiée, voire même y être disparue en raison vraisemblablement d'une pression cynégétique exagérée et d'une fréquentation humaine accrue (stand "ball-trapp").

Quelques passereaux au statut peu connu ou à répartition restreinte y trouvent des conditions idéales d'implantation : Roitelet triple bandeau au sein de la futaie de feuillus de la Roche Jagu...

+ avifaune marine et maritime :

Deux espèces méritent une mention particulière en raison de leurs effectifs réduits sur le plan départemental.

.. Sterne Pierregarin - La présence, le 3 août 1975, d'une quinzaine de jeunes sur un îlot proche de Roc'h ar Hon, en amont de l'Ile à Bois, pourrait être un indice de reproduction de l'espèce dans ce secteur - Quelques petites colonies subsistent dans l'archipel de Bréhat.

.. Tadorne de Belon - Un adulte ainsi qu'un jeune non volant furent observés en août 1975 dans les parages de l'Ile à Bois. Cet anatidé se reproduit en quelques autres sites du littoral des Côtes du Nord mais demeure néanmoins peu abondant dans le Haut Trégor et le Goëlo.

b) Avifaune migratrice et hivernante :

En dehors de la période de nidification, le domaine maritime est exploité par quatre principaux groupes d'oiseaux : Grands Echassiers, Anatidés, Limicoles et Laridés.

Ces derniers, représentés essentiellement par les Mouettes rieuses, occupent la totalité des espaces disponibles y compris les centres urbains et les zones portuaires. Plus intéressants sont les stationnements hivernaux d'Anatidés et de Limicoles au sein, de la baie du Lédano. L'absence de relevés réguliers et complets ne permet pas d'en apprécier la véritable vocation. Néanmoins l'observation constante de Bernaches cravants dans la zone de l'estran, occupée par un herbier de zostères, constitue un sérieux indice de capacité d'accueil de ce milieu marin.

Durant les périodes migratoire et hivernale d'importants contingents de Limicoles y stationnent.

Ces stationnements, liés aux conditions météorologiques du moment, sont dus à l'existence d'un certain nombre de conditions d'accueil indispensables pour ces espèces : estran étendu et riche en nourriture, schorre utilisé comme zone de replis à marée haute (reposoir), baie ouverte soustrayant les oiseaux à une pression humaine trop accentuée (chasse, activités maritimes, sports nautiques...).

Il ressort de cette esquisse d'inventaire que la "tranche" maritime concernée constitue à bien des égards un milieu d'une richesse biologique incontestable.

Son intérêt ornithologique, inférieur certes à celui de milieux tels que l'Anse d'Yffiniac et la baie de Morlaix, est loin cependant d'être négligeable.

Une étude plus minutieuse permettrait vraisemblablement d'en analyser tous les constituants et d'établir un schéma de relation avec les autres populations zoologiques de l'estuaire.

2 - Milieu marin :

2.1. Végétation : voir carte n° 4

a) Zone intertidale :

- sur les promontoires rocheux on retrouve la zonation caractéristique des algues

- . zone supérieure à *Pelvetia canaliculata* (L.)
- . zone à *Fucus vesiculosus* (L.)
- . " à *Ascophyllum nodosum* (L.) avec *Polysiphonia fastigiata* (parasite)
- . " à *Fucus serratus*
- . " des laminaires.

- schorre et slikke :

la zone des schorres et des slikkes à l'état optimal se situe approximativement entre Frinandaour et Lézardrieux.

.. La slikke :

les faciès vaseux et sablo-vaseux de la slikke offrent d'une façon générale des associations algales où prédominent les *Cyanophycées*.

Les genres les plus fréquemment rencontrés :

Oscillatoria Vauch.,

Phormidium Kütz

Lyngbia Ag.

Symploca Kütz

Hydrocoleus Kütz

Microcoleus, Desm.

Les Diatomées sont également abondantes.

Parmi les Chlorophycées, 2 genres principaux = *Vaucheria* et *Enteromorpha*.

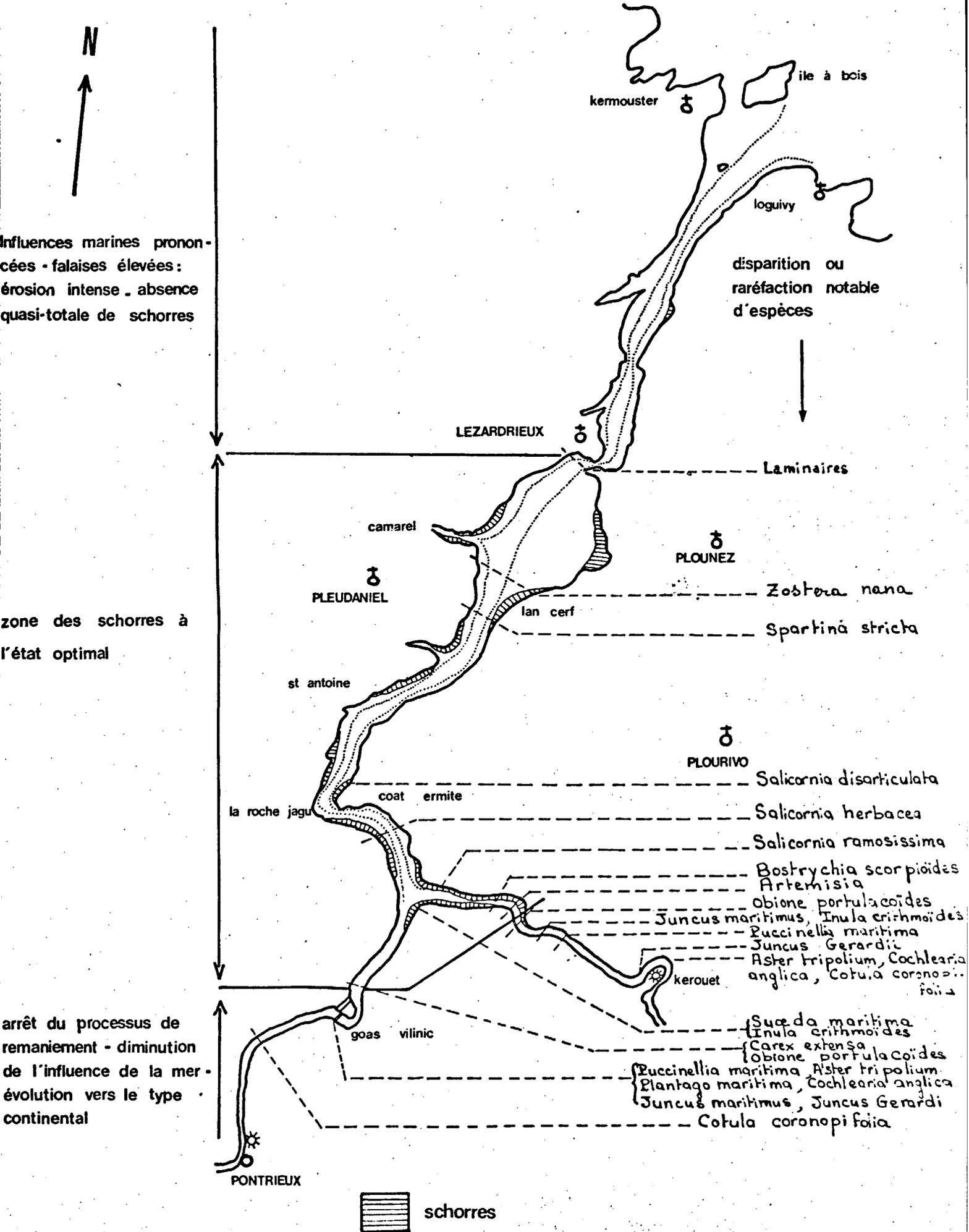
Parmi les Phanérogames que l'on rencontre sur la slikke il faut noter la présence d'herbier à *Zostera nana*.

ESTUAIRE DU TRIEUX - répartition de la végétation

- 18 bis -

(d'après CH. LOLLIEROU)

carte n°4



Autres essences : *Spartina townsendii* dont l'installation dans l'estuaire du Trieux date de 1956.

Spartina stricta

Salicornes avec *Salicornia disarticulata*

" *herbacea*

" *ramosissima*

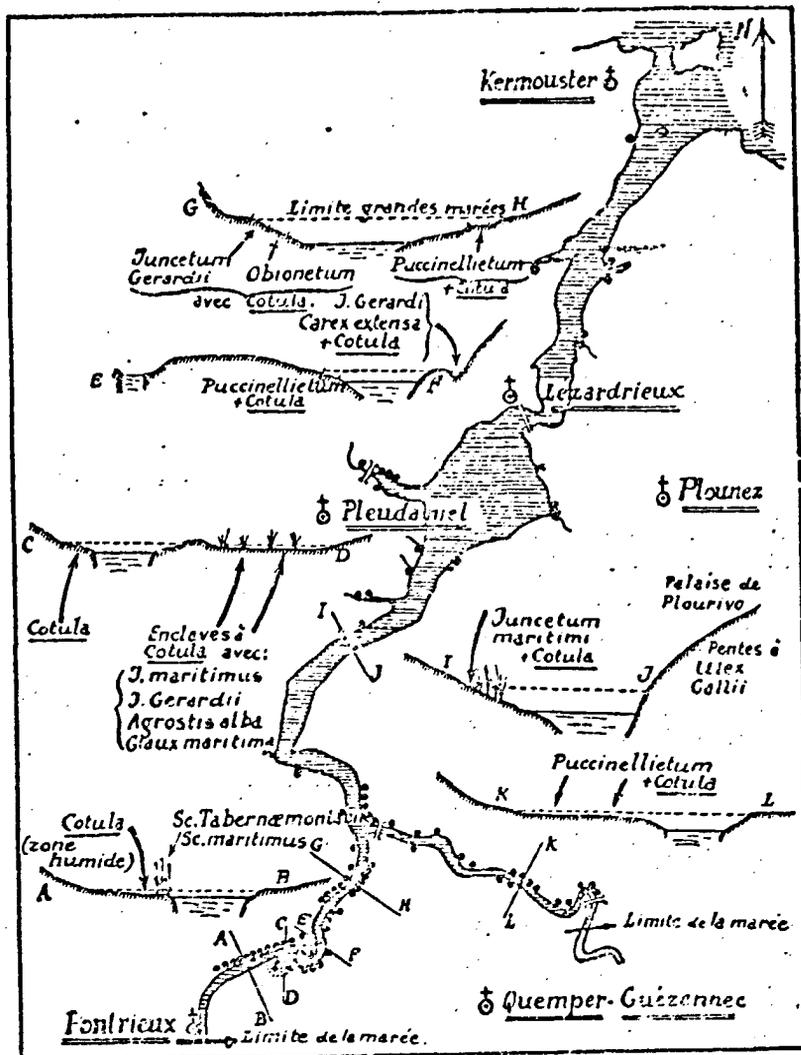
Sueda maritima

.. Le schorre :

On retrouve ici les espèces caractéristiques de tous les estuaires bretons, avec comme caractères particuliers au Trieux :

. la présence de *Cotula coronopifolia* L. espèce d'origine Sud-Africaine qui a colonisé tout l'estuaire (voir carte jointe) à partir des stations primitives : Lancerf et Pontrieux (G. CHALAUD et H. Des ABBAYES) et qui en est l'un des éléments les plus caractéristiques.

. la présence d'*Inula crithmoides* et de *Cochlearia anglica* dans les schorres, les espèces n'existent pas dans les schorres bretons à l'Est du Cap Fréhel.



Répartition générale du *Cotula Coronopifolia* L. entre Pontrieux et la mer. Types de biotopes et de végétations associées (transects AB à K!). (R. CORILLON et Ch. LOLLIE ROU)

Cette intéressante Composée se rencontre au sommet du schorre. Elle fait partie de la végétation suivante:(*Atripidetum*):

- Atripis maritima*
- Cotula coronopifolia*
- Spergularia marginata*
- Agrostis alba*
- Suaeda maritima*
- Aster tripolium*
- Triglochin maritimum*

Par contre, certaines espèces n'ont pu être notées dans les schorres du Trieux notamment le genre *Limonium* (= statice).

b) Zone subtidale :

Résultats de dragages algologiques effectués par une équipe de chercheurs du Laboratoire Maritime de Dinard, dragages réalisés dans l'estuaire du Trieux en juillet 1937.

Liste des algues récoltées d'après R. LAMI :

ESTUAIRE DU TRIEUX (24 juillet 1937)

— En amont du pont de Lezardrieux. — Fond de 10-13 mètres : roche et pierres encroûtées, coquilles de *Clamys*.

A.C. — *Acrosorium uncinatum* Kylin.

— En peu en aval de la Pointe de Coat-Mer. — Fond de 8-12 mètres : gravier et maerl mort avec tuniciers et coquilles, quelques cailloux.

C.C. — *Lithothamnium calcareum* Aresch. ; mort.

C.C. — *Acrosorium uncinatum* Kylin ; avec tetraspores.

A.C. — *Brongniartella byssoides* Bory.

A.C. — *Stenogramma interruptum* Mont.

A.C. — *Ulva Lactuca* L.

R. — *Sporochnus pedunculatus* Ag. ; sur maerl.

R. — *Cladostephus verticillatus* J. Ag.

R. — *Cryptopleura ramosum* Kylin ; avec tetraspores.

R. — *Griffithsia flosculosa* Batters.

R. — *Callophyllis laciniata* Kütz.

R. — *Plocamium coccineum* Lyngb.

R. — *Halurus equisetifolius* Kütz.

R. — *Pterosiphonia pennata* Schmitz ; sur maerl.

R.R. — *Schizymenia Dubyi* Ag.

R.R. — *Laurencia obtusata* Lamour. ; fixé sur *Cladostephus*.

— Entre le feu de Bodic et la tour Olenoyère. — Fond de 16 mètres : gravier anguleux.

A.R. — *Dictyopteris membranacea* Batt.

R. — *Calliblepharis ciliata* Kütz.

— Devant Roch ar On. — Fond de 13-17 mètres : maerl mort et vif avec quelques coquilles (*Clamys* et *Pholadomya*).

C.C. — *Lithothamnium calcareum* Aresch.

C.C. — *Acrosorium uncinatum* Kylin.

C.C. — *Cryptopleura ramosum* Kylin.

A.C. — *Calliblepharis ciliata* Kütz.

R. — *Polyneura Hilliae* Kylin.

R. — *Apoglossum ruscifolium* Kylin.

R. — *Rhodymenia palmata* var. *sarniensis* Grev.

R. — *Heterosiphonia plumosa* Batters.

N.B. Les fréquences indiquées ne donnent que l'abondance relative des algues ramenées par la drague et ne correspondent pas nécessairement à la fréquence réelle des algues sur le fond.

Fréquences : R.R. = très rare à C.C. = très commun

- R. — *Gracilaria compressa* Grev.
- R. — *Sphaerococcus coronopifolius* Ag.
- R. — *Polysiphonia elongata* Harv.
- R. — *Rhodomela subfusca* Ag.
- R. — *Brongniartella byssoides* Bory.
- R. — *Plocamium coccineum* Lyngb.
- R. — *Dictyota dichotoma* Lamour.
- R.R. — *Cutleria multifida* Grev.

— Entre l'île-à-Bois et Roch-Levret. — Fond de 17 mètres : roches et vases.

- C. — *Aglaozonia reptans* Crouan.
- A.C. — *Dictyota dichotoma* Lamour.
- A.C. — *Sphondylothamnion multifidum* Naeg ; avec cystocarpes.
- R. — *Rhodophyllis bifida* Kütz. ; avec cystocarpes.
- R. — *Antithamnion plumula* Thur. var. *crispum* Hauck.
- R. — *Endoderma viride* Rke. ; sur *Rhodophyllis*.
- R. — *Ulva lactuca* L.
- R. — *Laminaria saccharina* Lamour.
- R. — *Dudresnaya verticillata* Le Jol.

— Sous le phare de la Croix. — Fond de 30 mètres : cailloux et gravier vaseux avec coquilles de *Pholadomya*.

- R. — *Acrosorium uncinatum* Kylin.
- R. — *Sphondylothamnion multifidum* Naeg. ; une grosse touffe : forme de profondeur de teinte pâle, aux cellules axiales des rameaux de grande taille et aux ramules rares, petits et minces.

— Entre la Tour de la Corderie et l'île de Saint-Modé. — Fond de 30-31 mètres : roche.

- R. — *Laminaria saccharina* Lamour.
- R. — *Chorda Filum* Lamour.

Comparée à celle de la région malouine, la flore de profondeur de cette région présente quelques traces d'éléments "océaniques" tels que *Polyneura Hilliae kylin* et *Stenogramma interruptum* Mont.

2.2. Faune :

Les résultats de dragages réalisés en 1937 et 1942 par une équipe de chercheurs du Laboratoire Maritime de Dinard donnent une idée de la répartition de la faune marine dans l'estuaire du Trieux.

De l'aval vers l'amont :

- dragages de la Corderie et du Feu-de-la-Croix :

- . Echinodermes
- . Organismes fixés : *Ascidies*
Eponges

- dragages entre l'Île à Bois et la Tour Holenoyère :

- . Anomies
- . Mollusques *Chlamys*
- . Tuniciers

- dragages à Coatmer :

- . Mollusques
- . Tuniciers

- dragages en amont du Pont de Lézardrieux (fosse de 10 mètres) :

- . Pierres recouvertes d'Eponges
de Flustres
d'*Alcyonidium*
- . Massifs d'Eponges : *Halichondria*
panicea Pallas

- dragages entre niveau de Pont Dervan et confluence du Leff :

- . pierrailles à *Sabellaria*
- . pierres à *Sabellaria* et balanes (en aval et en amont de Camarel)
- . Anomies (niveau de Toul an Houillet)
- . pierrailles couvertes de Balanes vivantes (Traou Dieven)
- . Eponges et Tuniciers (*Ascidia*) = niveau de la Pointe Brûlée
- . vase stérile à la confluence du Leff, en fait la faune fixée doit déjà disparaître à partir de la Pointe de Coat Hermite.

M. BERTRAND a établi la liste des principales espèces d'Echinodermes et de Crustacés récoltés au cours de ces dragages.

Parmi les Echinodermes il faut noter la présence de :

- Stellerides* *Asterina gibbosa* Pennant en amont du Pont de Lézardrieux
- Ophiurides* *Ophiura albida* Forbes a été draguée à l'entrée de l'estuaire,
à Roc au On
- Echinides* *Psammechinus miliaris* Gmelin à Roc an On
- Holothurides* *Cucumaria Montagu* Fleming
- Crinoïdes* *Antedon bifida* Pennant à l'entrée de l'estuaire.

Liste des crustacés récoltés :

Crustacés Malacostracés

A marée basse :

TANAIDACEA.

Tanais Cavolini Milne Edwards, *Leptochelia dubia* Kroyer.

ISOPODA.

Gnathia maxillaris Montagu, *Janira maculosa* Leach.

AMPHIPODA.

Stenothoe monoculoides Montagu, *Dexamine spinosa* Montagu, *Tritaeata gibbosa* Bate, *Euryspheus maculatus* Johnston, *Amphithoe rubricata* Montagu, *Jassa oca* Bate, *Erichthonius brasiliensis* Dana, *Corophium acutum* Ed. Chevreux, *C. acherusicum* Costa, *C. Sextoni* Crawford, *Phtisica marina* Slabber, *Caprella tuberculata* Bate et Westwood, *C. erethizon* Mayer.

En dragage :

TANAIDACEA.

Apseudes Latrellei Milne Edwards, *Leptochelia dubia* Kroyer.

ISOPODA.

Gnathia maxillaris Montagu, *Idotea neglecta* O. Sars, *Janira maculosa* Leach.

AMPHIPODA.

Lysianassa ceratina A. Walker, *Orchomene humilis* A. Costa, *Ampelisca diadema* A. Costa, *Leucothoe spinicarpa* Abildgaard, *Colomastix pusilla* Grube, *Melita palmata* Montagu, *M. gladiosa* Bate, *Gammarus locusta* L., *Dexamine spinosa* Montagu, *Tritaeata gibbosa* Bate, *Aora typica* Kroyer, *Coremapus versiculatus* Norman, *Micropotus maculatus* Norman, *Photis longicauda* Bate et Westwood, *Euryspheus maculatus* Johnston, *Amphithoe rubricata* Montagu, *Jassa falcata* Montagu, *J. oca* Bate, *Erichthonius brasiliensis* Dana, *Unciola crenatipalma* Bate, *Corophium acutum* Ed. Chevreux, *C. acherusicum* Costa, *C. Sextoni* Crawford, *Phtisica marina* Slabber, *Pseudoprotella phasma* Montagu, *Caprella tuberculata* Bate et Westwood, *C. erethizon* Mayer.

DECAPODA.

Porcellana longicornis L., *Eupagurus Bernhardus* L., *E. Prideauxi* Leach, *E. cuanensis* Thompson, *Anapagurus Hyndmani* Thompson, *Portunus pusillus* Leach, *Carcinus maenas* Pennant, *Ebalia tuberosa* Pennant, *Maia squinado* Herbst, *Eurynome aspera* Pennant, *Hyas coarctatus* Leach, *Inachus dorsettensis* Pennant, *I. dorhynchus* Leach, *Macropodia rostratus* L.

Eaux saumâtres : (X)

ISOPODA.

Cyathura carinata Kroyer, *Sphaeroma rugicauda* Leach.

AMPHIPODA.

Melita pellucida O. Sars, *Gammarus locusta* L., *Echinagammarus Berilloni* Catta (1).

DECAPODA.

Palaemonetes varians Leach, *Carcinus maenas* Pennant.

(X) Lieux de prélèvements de la Faune saumâtre : elle a été étudiée :

- dans le ruisseau de Camarel, à quelques mètres en amont et en aval du pont de la route de Pontrieux
- à 500 mètres environ en aval de l'écluse de Pontrieux, au niveau des écluses et dans les marettes saumâtre de la rive droite
- au barrage du Moulin de la Roche JAGU
- aux abords du Moulin Richel.

Crustacés cirrhipèdes

Balanus improvisus Darwin abonde au delà du Pont de Lézardrieux

Verruea stroemia O.F. Muller., cette espèce n'est pas rare et elle atteint le bord Sud de la fosse de Lézardrieux en amont du Pont

Acasta Spongites Poli (espèce spongicole) toujours dans le *Spongelia fragilis* Johnston remonte jusqu'au voisinage de Lézardrieux.

Autres espèces récoltées :

Polychète - *Spirographis Spallanzani Viviani*

Mollusques - *Oucidiella celtica* Cuvier en aval du Pont de Lézardrieux

Psychogonides - recueillis en dragage :

Nymphonomorphes

Pallene brevirostris Johnston

Chilophorus spinosus Montager

Ascorhyn chomorphes

Amothea longipes Hodge.

FACTEURS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

I - EXPLOITATIONS LIEES AU MILIEU MARIN

A - Extraction - Pêche :

1 - Sable - gravier - maërl :

- sites exploités dans l'estuaire = gisements de sables et graviers à l'embouchure du Trieux
- sites exploités hors estuaire = gisement de maërl de Bréhat (pour 4/5) et gisement de Pléhérel - Plévenon - Fréhel
- évolution des tonnages extraits et débarqués à Pontrieux (Source : D.D.E.).

	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Sable de mer (en Tonnes)	78 425	76 790	80 555	87 165	77 860	66 455
Maërl (en Tonnes)	78 125	71 218	64 268	62 355	63 038	58 065

Du sable de mer est aussi débarqué à Lézardrieux : tonnage moyen évalué à 40 000 T/an. (Source : D.D.E.).

2 - Ressources vivantes :

. Quartier des Affaires Maritimes de Paimpol

..Dans le domaine de la pêche, les activités traditionnelles prédominent : pêche aux poissons, crustacés, oursins

Comme tout le secteur situé à l'Ouest du Trieux, ce secteur est en difficulté en raison de la disparition progressive des crustacés.

Le petit port de Loguivy ancien port homardier, situé à l'embouchure du Trieux est le principal port de pêche.

- pêche à Loguivy de la mer en 1969 d'après R. PIBOUBES

	nombre	30	
Bateaux	tonnage	204	
	puissance	693	
Equipages		52	
		Poids	Valeurs
		(en Ton.)	(en Mil.F)
Poissons	16	54	
Crustacés	84	323	
Coquillages	125	287	
Dont coquilles St Jacques	88	180	

- Zones de pêche :

- . à l'Ouest de Bréhat : pêche aux crustacés sur tous les plateaux rocheux qui avoisinent la côte
pêche du poisson de fond et du maquereau (à la ligne) dans toute la zone sus-indiquée
- . à l'Est de Bréhat : pêche à la drague, coquilles Saint Jacques.
- . dans l'estuaire : dragage du gisement naturel d'huîtres de Toul an Houillet, situé en zone insalubre - une journée de pêche par an.

Production 1969 = 60 Tonnes
1970 = 25 Tonnes
1971 = 15 Tonnes

En 1972 = la pêche n'a pas été autorisée, en raison de la pauvreté du banc

Production 1973 = 5 Tonnes (3 heures de dragage).

Ce gisement est progressivement dégradé par les prélèvements de sable.

- Dans le domaine de la pêche, un effort a été fait en 1974 - En effet, avec l'aide du Comité interprofessionnel, 2 000 bébés homards ont été immergés à l'embouchure du Trieux.

B - Aquaculture :

1° - Conchyliculture : (carte n° 5)

Uniquement ostréiculture.

Age des parcs : une cinquantaine d'années.

Dans cette rivière, depuis la limite de la mer (fixée au moulin de Traou Meur en amont du gisement naturel d'huîtres de Toul an Houillet) jusqu'à l'Ile Saint Modéz à l'Ouest de l'Ile de Bréhat, existent de nombreux établissements mais d'une superficie en général limitée en raison de la configuration de la rivière qui ne permet pas une très grande extension de l'ostréiculture.

. D'après R. PIBOUBES (1971), "l'ostréiculture occupe, en une quarantaine de concessions, près de 65 hectares. On compte trois entreprises importantes, sises à Lézardrieux (Société MAHEO et Fils, MAHEO E.) et à Pleudaniel (CADORET).

. D'après le Quartier des Affaires Maritimes de Paimpol, la situation au 1/1/1975 est la suivante :

34 concessions ostréicoles

Superficie : 90 ha

Tonnage évalué à 4 tonnes/ha

Personnes permanentes : 49 employés + 7 enfants

La production annuelle est difficile à évaluer avec précision : les ostréiculteurs reçoivent en effet le naissain d'huîtres du Finistère ou du Morbihan.

Après élevage sur les parcs de la région, ces huîtres sont réexpédiées vers les parcs d'affinage du Morbihan et du Finistère. Ces transports se font sans qu'il soit tenu une comptabilité stricte au niveau administratif.

- pas de parcs de captage de naissains

importation du Finistère et du Morbihan

importation du Japon (naissain de Gigas)

en 1974 7 tonnes

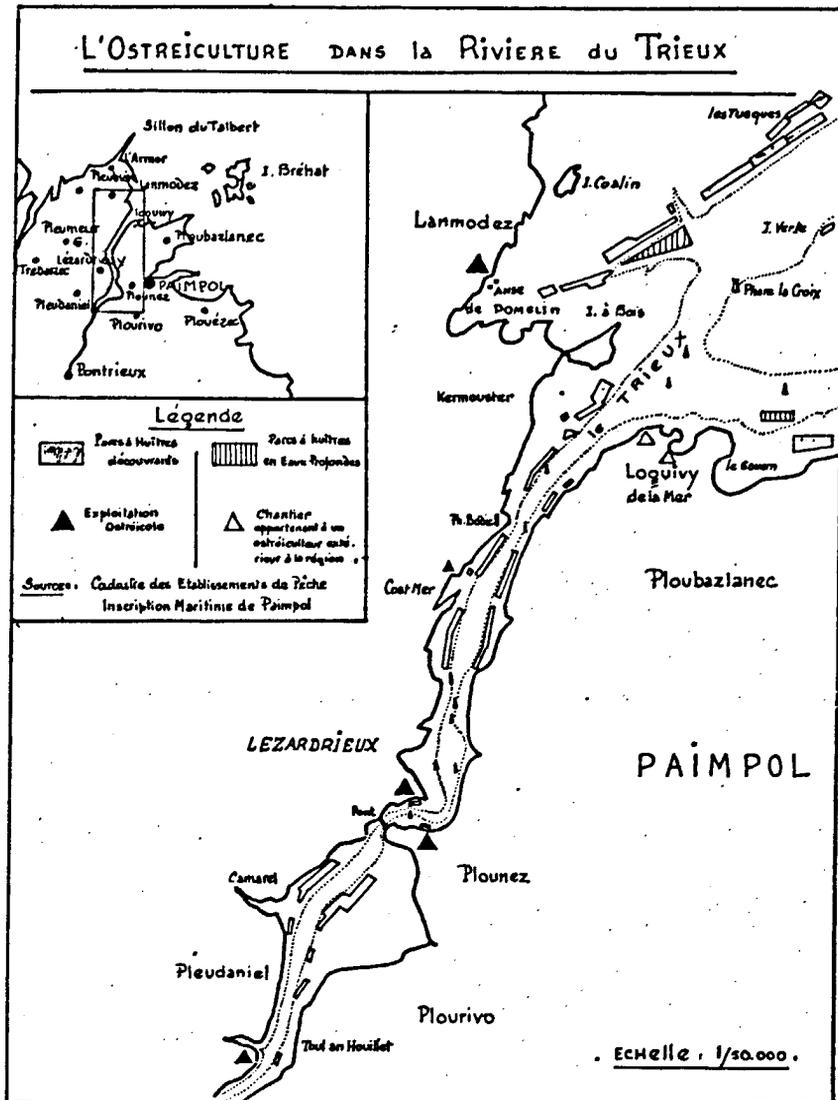
en 1975 19 tonnes

} du Japon

2° - Aquaculture piscicole (élevages de poissons) :

. Actuellement pas d'aquaculture piscicole dans l'estuaire du Trieux

D'après le C.N.E.X.O., l'élevage de poissons en cages, tel qu'il se pratique actuellement dans l'estuaire du Jaudy, pourrait être tenté dans l'estu-



Situation de l'Ostréiculture dans l'estuaire du Trieux en 1971

(R. PIBOUBES)

aire du Trieux, cependant ici les courants sont plus importants.

. Relation avec la pêche en rivière :

- catégorie de la rivière : le Trieux et le Leff sont des rivières à salmonidés c'est-à-dire de première catégorie : on y pêche la truite et le saumon.

Nombre de captures d'après l'A.P.P.S.B. :

	Saison 1971	Saison 1972	Saison 1973
TRIEUX	5 saumons + 30 malades	8 - 10	2 - 5
LEFF	50 saumons	30 - 40 + 30 malades	15 - 20

- Capture en estuaire des espèces migratrices :

d'après la D.D.A. en 1974 : capture de 12 saumons au carrelet
Cette pêche en estuaire est pratiquée par 2 inscrits maritimes.

- Exploitation piscicole de la rivière :

+ piscicultures d'eau douce (Source : D.D.A.)

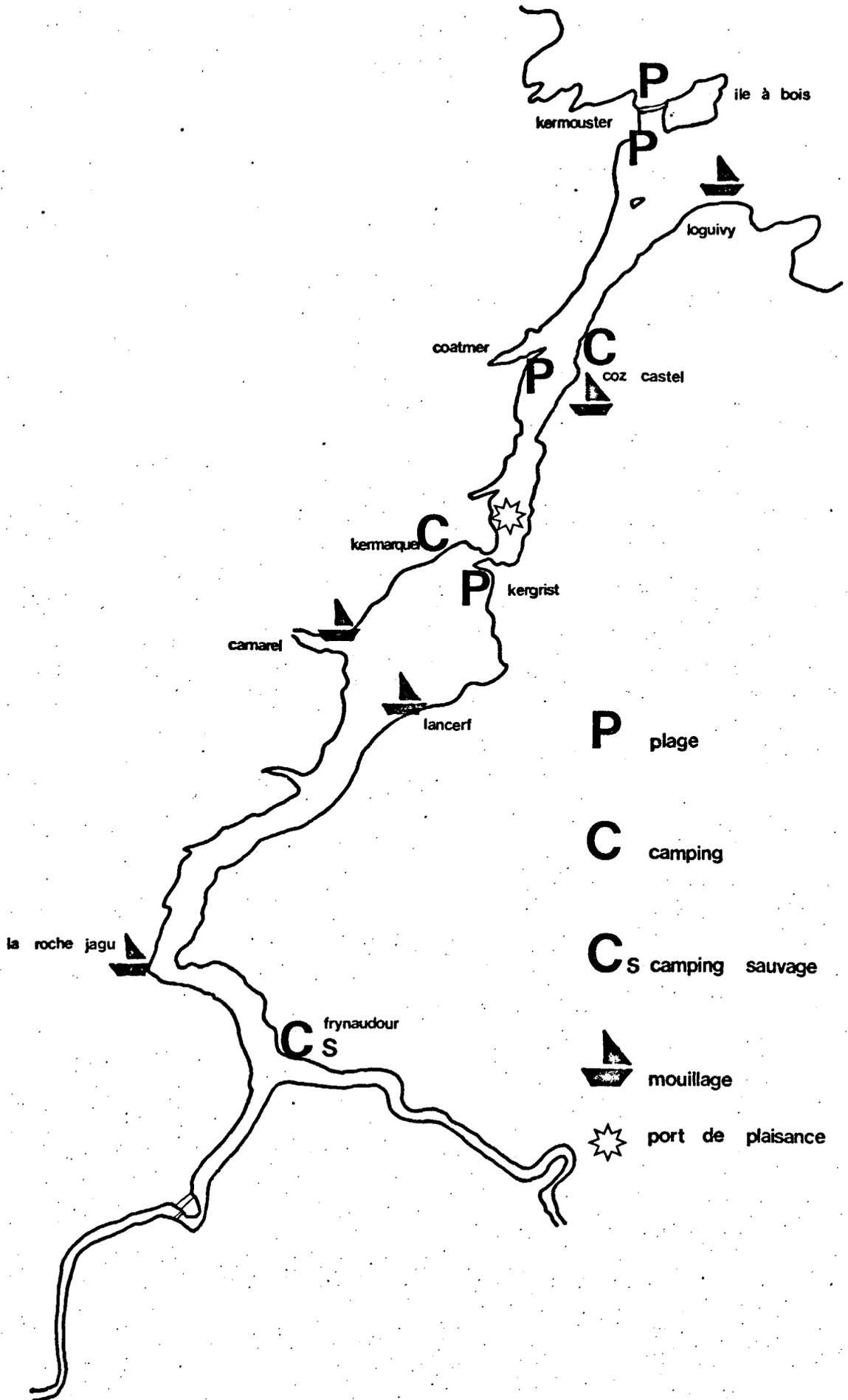
- .. moulin du parc - PLESIDY (M. PENNEC)
- .. moulin du pont caffin - PLOUMAGOAR (M. MARTIN)
- .. PLESIDY - (M. ANDRIEUX)
- .. Ty Coat - POMMERIT-LE-VICOMTE - (M. MONT JARRET)
- .. Bois de la Roche - COADOUT - (M. ZIEGLER)
- .. Toul borzo - PLESIDY - (M. LE LAY)
- .. Coat Men - BOURBRIAC (Fédération de pêche)
- .. Koronkou - SAINT CONNAN (Fédération de pêche)
- .. YVIAS - (M. CALMELS)
- .. Etang du Launay - PLEUDANIEL - (M. CALMELS).

+ alevinages

Les Associations de pêche déversent, chaque année, un nombre important de truitelles et d'alevins de truites dans le Trieux et ses affluents.

ESTUAIRE DU TRIEUX : plage - camping - mouillage

carte n°6



En 1974, par exemple, l'association de pêche de la région guingampaise y a déversé :

- 80 000 alevins en boîtes Vibert
- 50 000 à vésicules résorbées
- 50 000 truitelles provenant des biefs de grossissement
- 3 000 truitelles juste avant l'ouverture.

En juin 1974, c'est 3 000 bébés saumons qui ont été immergés en plusieurs endroits du Trieux, entre Saint Conan et Pontrieux, à l'initiative de la Fédération des Associations de pêche des Côtes du Nord.

Pour préserver ce potentiel piscicole, la Fédération des Associations de Pêche des Côtes du Nord a demandé que la pêche au saumon soit interdite pendant trois ans dans le Trieux tant en rivière qu'en estuaire.

+ Aménagement de la rivière

On parle de plus en plus de la remise en état du Trieux et de ses affluents.

Les Associations de pêche locale lancent des appels aux pêcheurs afin que chaque pêcheur consacre au moins deux journées par an à la remise en état des cours d'eau.

Il semblerait que le travail soit plus avancé sur le bassin du Leff que sur celui du Trieux.

Echelles à saumons : il existe une échelle à saumons au barrage de Goas Vilinic.

D'autre part, récemment a été aménagé un plan d'eau de près d'un kilomètre entre le moulin de la ville et le moulin Bertho à Guingamp, une passe à poissons a été construite au niveau du barrage.

C - Utilisation des plages :

- Localisation des plages (voir carte n° 6)
peu de plages dans l'estuaire.

De plus, ce sont des plages caillouteuses fréquentées par la population locale.

D - Contraintes liées à l'exploitation :

- 1° - Contraintes dues à une législation liée à l'exploitation :

• pêche :

- pas de cantonnement dans l'estuaire

il existe un cantonnement de crustacés au large, c'est le cantonnement de la Horaine, situé au Nord de Bréhat.

C'est un cantonnement de 7 000 ha où la pêche est interdite à l'exception de la pêche aux lignes (A.M. du 27 mai 1966).

- Réglementation de la pêche sur le gisement naturel d'huîtres de Toul an Houillet situé dans le Trieux :

.. autorisations de dragages accordées une seule journée/an

.. débarquement et vente de la pêche en un seul point (le port de Lézardrieux)

.. interdiction de livraison directe à la consommation

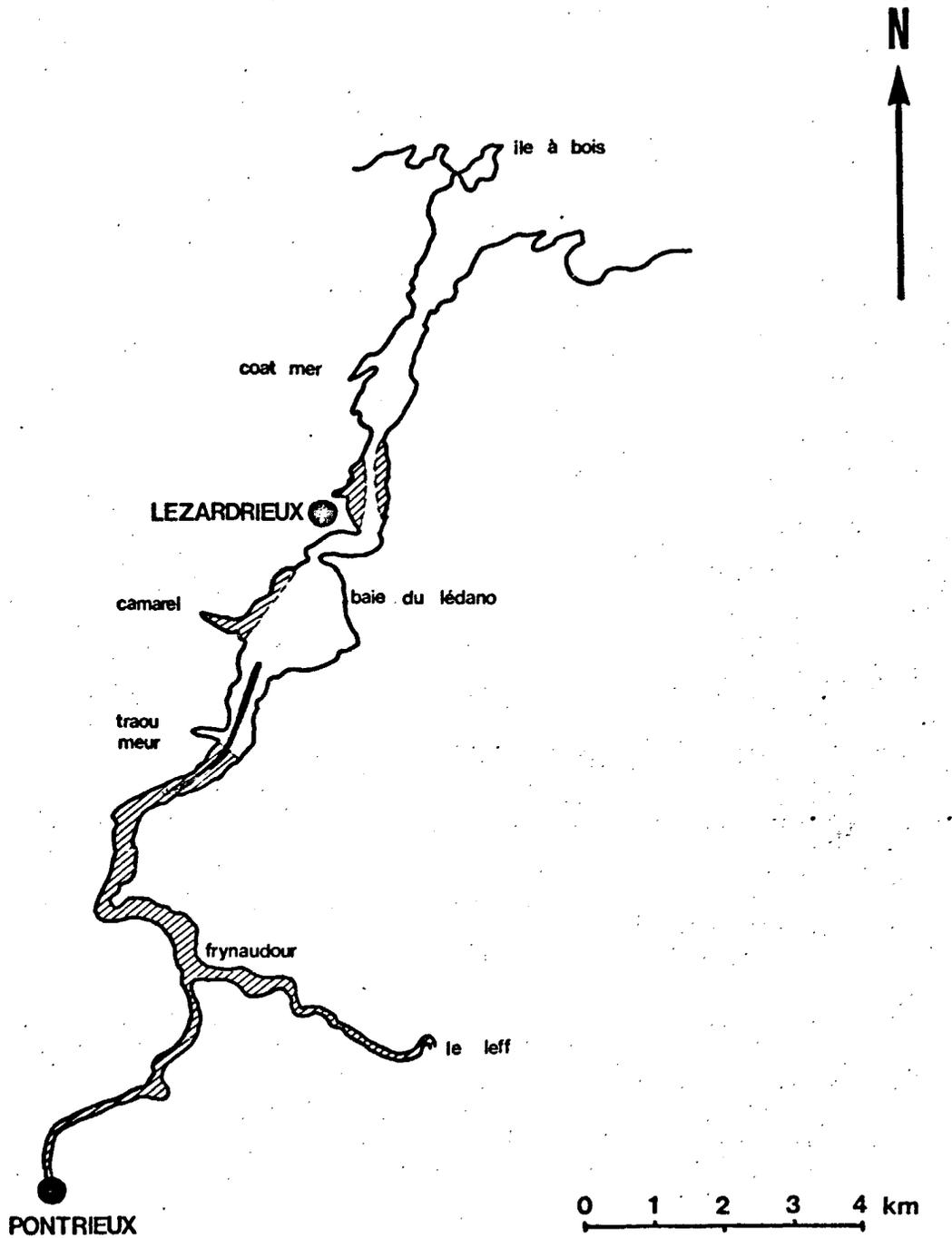
.. obligation de vente à des parqueurs, possesseurs d'un établissement salubre pour un reparcage d'un mois minimum

.. transport de coquillages avec une autorisation modèle H prévue à l'article 12 du décret du 20 août 1939.

2° - Salubrité (voir carte n° 7)

ESTUAIRE DU TRIEUX : salubrité

carte n°7



 gisements naturels d'huîtres

 zone insalubre

SOURCE: AFFAIRES MARITIMES

. b1 - pêche :

Le principal port de pêche de ce secteur est situé à l'embouchure : c'est l'ancien port homardier de Loguivy-de-la-Mer. (voir chapitre Ressources vivantes).

. b2 - commerce : Port de Pontrieux

- Sables, graviers, algues : (voir chapitre : exploitations liées au milieu marin)

- Equipement portuaire :

. Bassin à flot d'une superficie de 7 ha

hauteur d'eau : 3,90 m

longueur : 1 880 m

. Les quais ont une longueur de 669 m et présentent 13 postes à quai

. Le port offre l'avantage d'être desservi par la voie ferrée Guingamp-Paimpol (pas sur les quais)

- Trafic général du port : (Source : C.C.I.) :

Le port de Pontrieux se classe au deuxième rang des ports des Côtes du Nord après le Légué.

<u>Entrées (en Tonnes)</u>	1970	1971	1972	1973	1974
Sable et maërl	s : 76 790	s : 80 555	s : 87 165	s : 77 860	s : 66 455
	m : 71 218	m : 64 268	m : 62 355	m : 63 038	m : 58 065
Pâte à papier	2 460	-	-	-	-
Engrais phosphatés	-	-	501	461	450
<hr/>					
<u>Sorties (en Tonnes)</u>					
Maërl moulu	5 688	4 459	1 161	-	-

Remarque :

Le trafic routier du port de Pontrieux est 4 fois supérieur au trafic maritime : en 1973 : 210 000 Tonnes de marchandises sont arrivées par route sur la zone portuaire

260 000 Tonnes en sont réparties

soit un total de 470 000 Tonnes

Le trafic ferroviaire s'est élevé à 84 000 Tonnes.

Au niveau importations : les 2 seuls postes à l'entrée sont le sable et le maërl, ce trafic est en diminution depuis 1973.

Au niveau exportations : il était constitué jusqu'en 1972 par l'expédition de maërl en sacs vers la Belgique et l'Angleterre. Depuis 1973, on constate que toutes les exportations de maërl se font par fer.

- Mouvements des navires : (Source : C.C.I.)

Année	Nombre de navires	Jauge nette en tonneaux
1970	E : 1 317	E : 77 454
	S : 1 317	S : 77 450
1971	E : 1 261	E : 73 434
	S : 1 260	S : 72 289
1972	E : 1 282	E : 75 326
	S : 1 288	S : 75 200
1973	E : 1 153	E : 72 112
	S : 1 152	S : 72 089

- Equipements annexes : Grues } néant
 Portiques }

- Industrie liée à ce trafic :

- . traitement du maërl : S.E.C.M.A.
- . aliments du bétail : Etablissements HENRY

c) Equipements annexes :

- . forme de radoub : néant
- . réparation navale : "Trioux Marine" sur le port de Lézardrieux (gardiennage et réparation de bateaux) : implantation récente.

2° - Protection des côtes :

Néant

B - Equipements urbains, industriels :

1° - Zone urbaine :

. Evolution de la population urbaine (Statistiques INSEE)

Communes	Population		Résidences en 1968	
	1962	1968	principales	secondaires
Lézardrieux	2 014	1 842	636	128
Pleudaniel	1 243	1 183	382	51
Ploëzal	1 576	1 458	491	26
Pontrieux	1 543	1 409	492	51
Quemper Guézennec	1 368	1 235	421	40
Plourivo	1 891	1 809	580	48
Paimpol	7 713	7 723	2 532	225
Ploubazlanec	3 724	3 498	1 193	263

Remarque :

Plounez est fusionné avec Paimpol depuis 1960.

. Statistiques de la population maritime par communes de résidences au 16/5/75 d'après les Affaires Maritimes de Paimpol.

Lézardrieux	84
Pleudaniel	35
Pontrieux	57
Plourivo	89
Plounez	43

- Equipement touristique :

+ Capacité d'hébergement totale en 1972 :

nombre de lits touristique : d'après le Service d'Etude d'Aménagement
Touristique du Littoral.

Communes	Rés. II:	Hôtels		Camping	Meublés	Centre col: vac.	total
		Tour.	Préf.				
Lézardrieux	512	-	27	-	563	60	1 162
Pleudaniel	204	-	-	-	224	-	428
Plourivo	192	-	-	-	211	-	403
Ploubazlanec	1 052	18	62	300	1 157	35	2 624
Paimpol	900	164	211	700	990	360	3 325

+ Ecoles de voile, clubs nautiques :

. Centre des Glénan, sur la rive droite du Trieux à Coz Castel. Ecole de perfectionnement à la petite et grande croisière ; initiation à la voile. Limite d'âge : minimum 17 ans:garçons, 18 ans:filles. Externat et internat.

. Centre Nautique du Trieux, apprentissage de la voile à travers
4 sections :

- section "débutants"
- section perfectionnement
- section initiation à la croisière
- section croisière sur mousquetaire

Internat, externat et demi-pension. Plus de 300 stagiaires chaque année.

Projet : le Centre Nautique du Trieux pourrait devenir centre municipal sous l'égide de la municipalité de Paimpol et prendrait l'appellation d'Association Centre Nautique du Trieux.

. Ecole d'Apprentissage Maritime du Trieux à Plounez. Internat et externat.

. Yacht Club du Trieux - au port de Lézardrieux (Club House) - vocation croisière et motonautisme.

. Club Nautique du Trieux : sous le pont de Lézardrieux, Grève de Traou-Trez.
Gardiennage.

+ Campings :

Terrains de camping aménagés au 1^{er} février 1975.

(Source : Office du Tourisme)

Commune	Dénomination du camp	Propriétaire	Catégorie	Capacité d'accueil
Lézardrieux	Le Prioly	Commune	2 étoiles	210

+ Camping sauvage :

A la confluence du Trieux et du Leff, sur la rive droite du Trieux, au lieu-dit Frynaudour.

2° - Industrie :

a) Industrie liée à la mer :

Industrie de transformation du Maërl = S.E.C.M.A. implantée à Pontrieux, cette société emploie 37 personnes.

b) Industrie non liée à la présence de la mer :

(situation en 1969 d'après une étude du Centre d'Etude et d'Action Sociale des Côtes du Nord).

+ Industries agroalimentaires :

- aliment du bétail à Pontrieux = Etablissements HENRY emploient 31 personnes
- Engrais et Produits du sol à Pontrieux = Etablissements LE JCJAN Fres emploient 13 personnes
- Industries laitières à Pontrieux = "Négobeureuf" emploient 320 personnes

+ industrie du bâtiment : 1 industrie du bâtiment est développée dans cette région du fait de la proximité du littoral

à Plourivo = 2 entreprises groupant 37 personnes

à Pontrieux = 1 entreprise employant 12 personnes

+ matériaux de construction :

à Ploëzal un établissement employant 14 personnes

à Pleudaniel un établissement employant 5 personnes.

+ carrières :

à Pleudaniel carrières de Manaty = 6 personnes.

3° - Agriculture :

C'est une région essentiellement agricole tournée vers la polyculture traditionnelle.

Dans les communes littorales (Paimpol, Ploubazlanec, Lézardrieux...) la culture primeuriste domine.

La pomme de terre constitue la principale culture primeur, avec le chou-fleur et l'artichaut ; le haricot demi-sec, important il y a quelques années, diminue constamment.

Les autres communes (Ploëzal, Quemper Guézennec, etc...) se consacrent davantage à l'élevage et aux cultures fourragères.

- nombre d'exploitations par commune = situation au 1/1/1974 d'après la D.D.A.

Paimpol	168
Plourivo	126
Ploubazlanec	96
Pontrieux	2
Ploëzal	130
Pleudaniel	107
Lézardrieux	103

4° - Liaisons estuaire-région :

voir carte n° 8

C - Conséquences des Equipements :

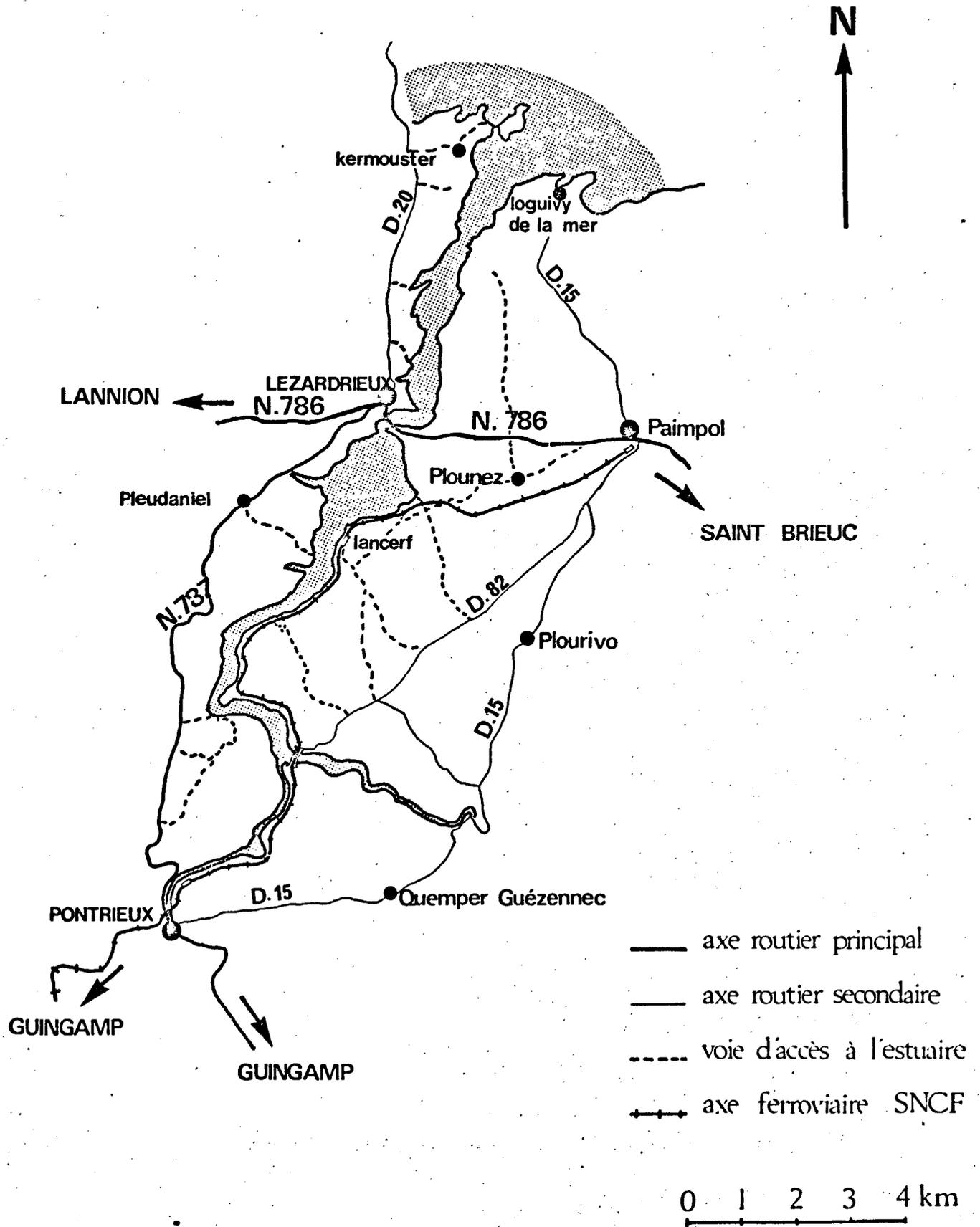
1 - Problèmes liés aux équipements :

- Problèmes dus aux exploitations :

Les extractions de sable dans l'estuaire du Trieux à proximité du gisement naturel d'huîtres de Toul an Houillet contribueraient à la dégradation de ce gisement.

ESTUAIRE DU TRIEUX : liaisons estuaire - région

carte n° 8



- Ouvrages maritimes :

· Envasement du bassin à flot du port de Pontrieux.

2° - Rejets :

Le Trieux est comme beaucoup de nos rivières bretonnes, fortement pollué (rejets industriels, rejets urbains...).

Un effort a été fait ces deux dernières années pour lutter contre cette pollution qui devenait critique et même dangereuse dans certains secteurs (voir carte n° 9 = qualité biologique des eaux établie en 1972). En 1974, mise en source de la station d'épuration de Pontrieux. Construite sur la zone industrielle de Goas Vilinic, cette station ne dessert pour l'instant que l'usine Négobeureuf. Avant la mise en service de cette station, les effluents de cette usine se déversaient dans le Trieux, au niveau du barrage de Goas Vilinic.

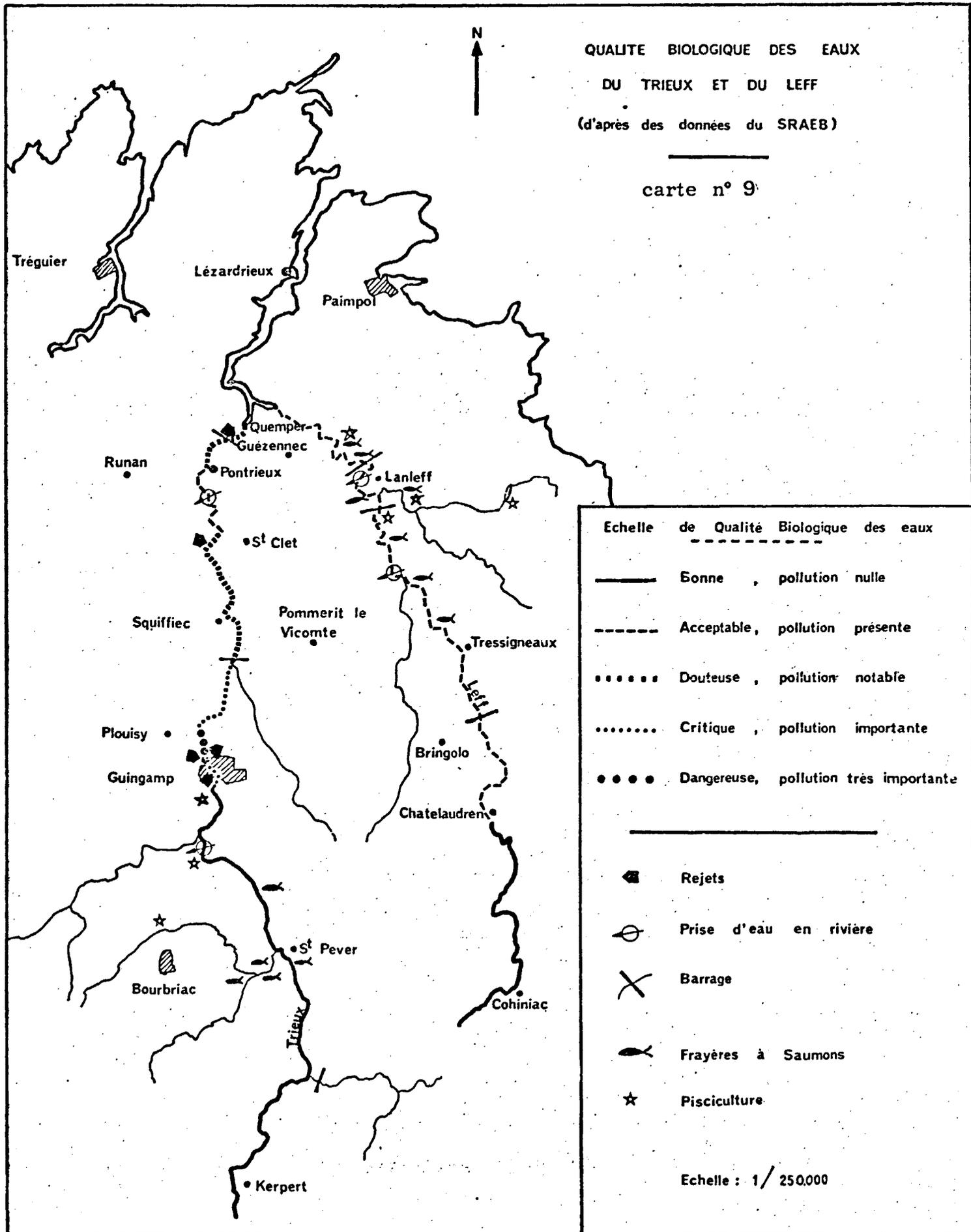
La ville de Pontrieux devra attendre deux à trois ans avant d'être raccordée à cette station d'épuration. En 1975, mise en service de la station d'épuration de la zone industrielle de Grâces-Quingamp.

Cependant il reste d'autres sources de pollution :

- nombreux élevages industriels sur le bassin versant
- piscicultures
- pollution organique de fait de l'absence de stations d'épuration dans les communes riveraines du Trieux-Leff (voir tableaux ci-joint) ou quand elles existent stations insuffisantes de peu fonctionnelles (exemple : station de Port Ezer à Guingamp).
- usine de polyester du Moulin de Kerglas en Saint Clet (pollution thermique et chimique)
- grande prise dans la rivière, les boues de décantation sont refoulées dans la rivière : c'est le cas aux Roches du Corbeau en Saint Clet, prise d'eau du Syndicat intercommunal de la région de Guingamp
- carrière de Châteaulin en bordure du Trieux, en amont de l'agglomération de Pontrieux, déversement des eaux provenant des épurations.

Au niveau de l'estuaire, depuis la mise en service de la station de Goas Vilinic, la situation s'est sans nul doute améliorée.

Cependant la pollution d'origine urbaine reste importante du fait de l'absence de l'épuration des eaux résiduaires des agglomérations de Pontrieux, Lézardrieux, des hameaux et bourgades limitrophes de l'estuaire.



carte exécutée par N. Landré , parue dans le bulletin n° 15 de l'APPSB

LE LEFF

AGGLOMERATION	MILIEU RECEPTEUR	POLLUTION BRUTE				NOMBRE D'INDUSTRIELS		POLLUTION NETTE					
		COMMUNALE			Industrielle non rattachée au réseau communal	TOTALE	Rattachés	Non rattachés	Soustraite par la station d'épuration communale	Imputable à la commune	Industrielle non rattachée au réseau communal	TOTALE	Résiduelle après épuration théorique à 80 %
		Domestique	Industrielle nette prise en charge	Totale									
LE LEFF SUPERIEUR (jusqu'au r^{au} de Paour)													
LE LESLAY		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
COHINIAC		5	0	5	0	5	0	0	5	0	5	1	
BOQUEHO		8	0	8	0	8	0	0	8	0	8	2	
LANRODEC		6	0	6	0	6	0	0	6	0	6	1	
PLOUAGAT		20	0	20	0	20	0	14	6	0	6	4	
CHATELAUDREN		64	0	64	108	172	0	2	64	108	172	34	
PLELO		25	10	35	0	35	1	0	35	0	35	7	
BRINGOLO		7	0	7	0	7	0	0	7	0	7	1	
TRESSIGNEAUX		7	0	7	0	7	0	0	7	0	7	1	
LANVOLLON		52	2	54	0	54	1	0	38	16	16	11	
TOTAL D		194	12	206	108	314	2	2	52	154	108	262	62
LE LEFF INFERIEUR													
S ^t JEAN KERDANIEL		5	0	5	0	5	0	0	5	0	5	1	
LE MERZER		5	0	5	0	5	0	0	5	0	5	1	
POMMERIT le Vicomte		33	0	33	0	33	0	0	33	0	33	7	
GOUDELIN		23	0	23	0	23	0	0	23	0	23	5	
GOMMENECH		11	0	11	0	11	0	0	11	0	11	2	
TREVEREC		4	0	4	0	4	0	0	4	0	4	1	
S ^t GILLES DES BOIS		8	0	8	0	8	0	0	8	0	8	2	
LANNEBERT		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TREGUIDEL		10	0	10	0	10	0	0	10	0	10	5	
PLEGUIEN		9	0	9	0	9	0	0	9	0	9	2	
PLUDUAL		11	0	11	0	11	0	0	11	0	11	2	
TREMEVEN		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
LE FAOQUET		9	0	9	0	9	0	0	9	0	9	2	
LANLEFF		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
PLEHEDEL		17	0	17	0	17	0	0	17	0	17	3	
QUEMPER GUEZENNEC		12	0	12	0	12	0	0	12	0	12	2	
YVIAS		10	0	10	0	10	0	0	10	0	10	2	
TOTAL E		167	0	167	0	167	0	0	167	0	167	37	
TOTAL D + E		361	12	373	108	581	4	2	52	321	108	429	99

LE TRIEUX

AGGLOMERATION	MILIEU RECEPTEUR	POLLUTION BRUTE				NOMBRE D'INDUSTRIELS		POLLUTION NETTE					
		COMMUNALE			Industrielle non rattachée au réseau communal	TOTALE	Rattachés	Non rattachés	Soustraite par la station d'épuration communale	Imputable à la commune	Industrielle non rattachée au réseau communal	TOTALE	Résiduelle après épuration théorique à 80 %
		Domestique	Industrielle nette prise en charge	Totale									
TRIEUX SUPERIEUR (jusqu'au r^{au} du Bois de la Roche)													
ST GILLES PLIGEAX		10	0	10	0	10	0	0	0	10	0	10	2
KERPERT		8	0	8	0	8	0	0	0	8	0	8	2
ST CONNAN		11	0	11	0	11	0	0	0	11	0	11	2
SENVEN LEHART		4	0	4	0	4	0	0	0	4	0	4	1
ST GILDAS		4	0	4	0	4	0	0	0	4	0	4	1
PLESIDY		14	0	14	0	14	0	0	0	14	0	14	3
ST FIACRE		3	0	3	0	3	0	0	0	3	0	3	1
ST PEYER		4	0	4	0	4	0	0	0	4	0	4	1
BOURBRIAC		47	0	47	0	47	0	0	33	14	0	14	9
ST ADRIEN		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL A		105	0	105	0	105	0	0	33	72	0	72	22
TRIEUX INFERIEUR (jusqu'au LEFF)													
GURUNHEL		6	0	6	0	6	0	0	0	6	0	6	1
MOUSTERU		6	0	6	0	6	0	0	0	6	0	6	1
COADOUT		3	0	3	0	3	0	0	0	3	0	3	1
GRACES		26	0	26	0	26	0	0	0	26	0	26	5
PLOUMAGOAR		16	12	28	0	28	1	0	0	28	0	28	6
GUINGAMP	Le Trieux	551	1263	1794	0	1794	5	0	0	1794	0	1794	359
PLOUISY		24	0	24	0	24	0	0	0	24	0	24	5
ST AGATHON		16	0	16	0	16	0	0	0	16	0	16	3
FABU		46	45	91	0	91	1	0	0	91	0	91	18
TREGONNEAU		4	0	4	0	4	0	0	0	4	0	4	1
SQUIFFIEC		10	0	10	5	15	0	1	0	10	5	15	3
ST CLET		14	0	14	0	14	0	0	0	14	0	14	3
PLOUEC		20	0	20	18	38	0	1	0	20	18	38	8
RUNAN		6	0	6	0	6	0	0	0	6	0	6	1
PONTRIEUX		80	0	80	50	130	0	1	0	80	50	130	26
TOTAL B		814	1300	2128	73	2201	7	3	0	2128	73	2201	441
ESTUAIRE													
QUEMPER GUEZENEC		0	0	0	2738	2738	0	1	0	0	2738	2738	540
PLEUDANIEL		8	0	8	0	8	0	0	0	8	0	8	2
LEZARDRIEUX		112	0	112	0	112	0	0	0	112	0	112	22
TOTAL C		120	0	120	2738	2858	0	1	0	120	2738	2858	564
TOTAL A+B+C		1039	1300	2353	2811	5164	7	4	33	2320	2811	5131	1207

NB : La pollution organique est estimée en kg/jour à l'aide de la formule $\frac{1}{2} DCU \cdot \frac{2}{3} D 1105$

D - Contraintes :

- Sites inscrits : les deux rives de l'estuaire sont inscrites au titre des sites depuis le 25/2/74 (Arrêté Ministériel)
- Sites classés :
 - . le château de la Roche Jagu en Ploëzal est classé Monument Historique en date du 25 juin 1930
 - . l'allée couverte de Melus, au lieu dit "Parc ar Rhamb" en Ploubazlanec est classé Monument Historique en date du 6 juin 1951
 - . la rive droite du Trieux, de la confluence du Leff à Lancerf (commune de Plourivo) est classée site pittoresque par arrêté du 9/1/75 des Affaires Culturelles.
- S.D.A.U. : les communes limitrophes de l'estuaire du Trieux sont concernées par le S.D.A.U. du Trégor Goëlo ou S.D.A.U. des cinq rivières. La commission chargée de l'étude de ce S.D.A.U. est actuellement en cours de constitution.
- P.O.S. :

Etat d'avancement des P.O.S. dans les communes limitrophes de l'estuaire du Trieux selon la D.D.E.

Ploubazlanec	=	P.O.S. à l'étude
Paimpol - Plounez	=	3 P.O.S. partiels publiés P.O.S. bien avancé P.U.D. applicable
Plourivo	=	P.O.S. à l'étude
Quemper Guézennec	=	P.S.U. approuvé
Pontrieux	=	P.S.U. approuvé
Ploëzal	=	P.S.U. approuvé
Pleudaniel	=	P.O.S. à l'étude
Lézardrieux	=	rien.

E - Projets :

- touristiques :
 - . extension du port de plaisance de Lézardrieux 420 places en plus inscription de l'extension du port au VII plan.
 - . projet de construction d'une côle à la Roche Jagu - voeu de la municipalité de Ploëzal.

Concernant le choix de l'implantation de ce futur port la décision, devrait être prise en fin 1975 lors de la réunion du Conseil Général.

Le site retenu dans le Trieux se trouve en aval de Lézardrieux à Coat Mer.

Si ce site réunit toutes les conditions pour la création d'un port en eau profonde (accès facile, mouillages profonds, abrités, de bonne tenue et offrant un large rayon d'étiage), tout y est à créer en matière d'infrastructures.

- un souhait : le désenclavement routier :

+ aménagement de l'axe routier Paimpol - Quingamp

+ aménagement de la liaison Paimpol - Lézardrieux - Tréguier - Lannion

- nettoyage du Trieux :

Les maires dont les communes sont riveraines du Trieux ont décidé de solliciter les autres localités pour la constitution d'un Syndicat, dont le but serait le nettoyage du Trieux et de ses berges avec des crédits du Conseil Général et de l'Etat. Des démarches efficaces ont déjà été entreprises dans ce sens.

- projet d'implantation d'une usine de traitement des ordures ménagères à Pleudaniel, usine qui doit desservir un certain nombre de communes situées de part et d'autre du Trieux.

- le schéma provisoire d'Aménagement du Littoral breton et des îles (1974) prévoit pour le Secteur du Trégor Goëlo : une zone agricole avec intégration du tourisme caractérisée par :

- un développement de la zone légumière

- un renforcement des 3 pôles = Paimpol - Tréguier - Pontrieux

- une protection des deux vallées du Trieux et du Jaudy

- une amélioration du raccordement au plan routier breton

- un développement des activités liées à la mer.

SYNTHESE

"Synthèse de certains grands traits du relief de la Bretagne septentrionale, la région de la ria du Trieux réunit aussi l'ensemble des caractères économiques bretons : la pêche dans les petits ports (Loguivy, Lézardrieux), les cultures primeuristes de la ceinture dorée, la culture céréalière et l'élevage sur les plateaux...

C'est un raccourci de la Géographie de la Bretagne." (J. LE BLANC - 1961)

La ria proprement dite commence à l'écluse de Goas Vilinic, point extrême de remontée de la marée dynamique.

A marée haute, le Trieux prend figure de fleuve.

A marée basse, c'est un mince filet d'eau qui occupe un étroit chenal serpentant dans une large étendue de vases sableuses.

Depuis Pontrieux, jusqu'à l'embouchure, soit sur une distance de plus de quinze kilomètres, anses et promontoires rocheux se succèdent.

Le Milieu Naturel :

C'est un site naturel de nos jours relativement bien conservé en particulier dans sa partie amont entre Lancerf et Pontrieux.

Du point de vue morphologique :

- de Pontrieux à la mer, c'est une succession d'anticlinaux et de synclinaux.

Le Trieux a creusé, paradoxalement, des dépressions sous ce qui était structuralement un anticlinal (Pontrieux, Plounez). Toute cette zone présente donc une véritable inversion de relief :

. le synclinal de grès forme, en effet, la partie la plus élevée des plateaux avoisinant la ria, altitude moyenne 80-85 m.

. les dépressions taillées dans les anticlinaux de schistes ont une altitude moyenne de 30-35 m : Plounez et de 40-45 m : Pontrieux.

Sur le plan botanique :

- les rives de l'estuaire, partiellement boisées et jouissant d'un climat doux se caractérisent par une végétation riche et variée.

Il est important de constater que cet estuaire possède une physionomie propre qui lui est surtout conférée par la présence, dans le schorre au niveau supérieur, d'une espèce devenue très commune et qui ne se retrouve que dans la ria de Tréguier : *Cotula coronopifolia*, espèce sud africaine.

La présence d'*Arbustus Unedo* en plusieurs points de la rive droite du Trieux apporte une note d'originalité dans la végétation de cet estuaire.

La présence de cette essence méditerranéenne qui fleurit et fructifie normalement sur cette rive orientale du Trieux a beaucoup intrigué les botanistes et la question reste posée : peuplement primitif ou espèce introduite ?

Au niveau zoologique :

L'intérêt n'est pas moindre.

La faune terrestre : reste mal connue des Scientifiques. Sur le plan ornithologique, quelques espèces intéressantes s'y reproduisent : Sterne Pierre-garin et Tadorne de Belon mais aussi quelques rapaces tels que Buse variable, Bondrée apivore, Busard cendré sur les landes et dans les massifs forestiers.

Pendant la période hivernale et lors des migrations printanière et automnale le domaine maritime est exploité par un certain nombre d'oiseaux : Limicoles, Anatidés, Laridés... La baie du Lédano, en amont du pont de Lézardrieux est, dans l'estuaire, la zone de stationnements la plus intéressante.

Quant à la faune marine, elle est intéressante à plus d'un titre, du fait - d'une part d'huîtres, le gisement naturel de Toul an Houillet, situé dans la partie supérieure de l'estuaire, en amont de la baie du Lédano

- d'autre part, au niveau des peuplements marins benthiques, "le Trieux maritime, situé à la charnière du Golfe noumano breton et des Côtes Nord Occidentales de la Bretagne, constitue un jalon important pour les études comparées de la biologie des estuaires en Manche" (CABIOCH - 1972).

Aspects économiques :

La pêche : est peu développée dans tout ce secteur. Le petit port de Loguivy-de-la-Mer, situé à l'embouchure, est plutôt spécialisé dans la pêche aux casiers (Langoustes, homards, crabes).

Ancien port homardier, c'est aujourd'hui, un port modeste qui garde tout son pittoresque et son cachet typique.

Ces dernières années des essais de repeuplement en crustacés ont été

réalisés, et, en 1974, c'est 2 000 bébés homards qui ont été immergés à l'embouchure du Trieux.

La conchyliculture :

L'existence de bancs naturels d'huîtres, à sans nul doute, favorisé l'implantation de l'ostréiculture dans cet estuaire. Ce sont uniquement des parcs d'élevage (du naissain au 18 mois) et d'affinage ; le captage est inexistant.

Les Ostréiculteurs n'ont ici que quelques parcs de grossissement et possèdent de grandes aires d'élevage ou de vastes parcs en eau profonde dans d'autres centres ostréicoles.

Le commerce :

Situé à la limite amont de l'estuaire, le port de Pontrieux se classe au second rang des ports de commerce des Côtes du Nord après le Légué.

L'activité portuaire est due essentiellement au trafic de sable, graviers et maërl.

Sables et graviers sont exploités dans l'estuaire même. Le maërl provient du gisement de la baie de Paimpol. Il est traité au port de Pontrieux par la S.E.C.M.A.

L'Industrie :

L'activité industrielle est pratiquement inexistante dans la région. Seule la zone industrielle de Pontrieux a permis l'implantation de quelques usines : S.E.C.M.A., Négobeureuf, Etablissements HENRY (Aliments du bétail).

L'Industrie du bâtiment y est développée du fait de la proximité du littoral.

L'Agriculture :

C'est une région essentiellement agricole où les cultures primeurs de plein champ marquent le paysage et constituent la principale richesse des communes littorales.

L'Agriculture, bien qu'intensive, n'a pas engendré le processus de transformations agricoles qui ouvrent de larges emplois.

Le Tourisme :

C'est une activité qui tend à se développer un peu partout. La navigation de plaisance est bien implantée dans le Trieux; à peine le port de plaisance

de Lézardrieux est-il terminé qu'un nouveau projet d'extension de ce port a vu le jour.

Les divers projets concernant cet estuaire sont d'autant mieux accueillis et acceptés par les municipalités de la région que leur réalisation aura comme conséquence le développement du tourisme dans ce secteur du Trégor - Goëlo.

Problèmes - Conflits :

La pollution : Le Trieux avait atteint ces dernières années un degré de pollution alarmant. La mise en service de deux nouvelles stations d'épuration, l'une sur la zone industrielle de Grâces Guingamp et l'autre à Goas Vilinic destinée à l'épuration des effluents de l'usine Négobeureuf, devrait contribuer à l'assainissement du Trieux. Mais si la situation s'est quelque peu améliorée, il reste beaucoup à faire. Actuellement les rejets urbains dans l'estuaire se font sans station d'épuration (Pontrieux, Lézardrieux, Pleudaniel...).

Le projet de port en eau profonde dans le Trieux : port marchand du 21^e siècle.

Ce projet a des partisans résolus mais aussi de farouches adversaires. Pour les premiers, une telle réalisation serait source d'emplois et permettrait le développement économique de toute cette région qui se vide de sa main-d'oeuvre.

Pour les adversaires du projet, ce port aura des retombées catastrophiques sur le caractère touristique du pays.

Le projet de barrage sur le Leff ou sur le Haut Trieux :

Cette réserve d'eau est destinée à l'alimentation de tout le Nord Ouest du département.

Le choix des municipalités riveraines au proches de l'estuaire semble se porter sur le site du Leff.

Ce choix semble dicter d'une part par la qualité de l'eau du Leff par rapport à celle du Trieux et d'autre part, pour ces municipalités, un tel plan d'eau créerait un pôle d'attraction touristique incontestable dont bénéficieraient très largement toutes les communes de la région.

Une fois de plus, sans doute par manque d'imagination, on va barrer un estuaire sans tenir compte des graves perturbations et des conséquences catastrophiques qu'un tel ouvrage entraîne sur le plan du milieu naturel tant à l'amont qu'à l'aval de celui-ci =

- . Obstacle à la remontée des poissons
- . piège à particule solide
- . piège à substances nutritives
- . zone à eutrophisation potentielle importante
- . obstacle aux échanges eaux douces - eaux de mer avec toutes les conséquences que cela implique au niveau des organismes vivants en eau saumâtre, ou venant s'y reproduire.

L'Urbanisation des rives :

Jusqu'à ce jour, les rives boisées de l'estuaire du Trieux entre Lan-
cerf et Pontrieux ont échappé à l'urbanisation. Le classement en zone pittores-
que de la rive droite du Trieux, sur la commune de Plourivo, devrait renforcer
cette protection.

Par contre, entre Lézardrieux et la mer, l'inscription au titre des
sites n'empêche pas les constructions qui conduisent à une privatisation des rives
de l'estuaire.

BIBLIOGRAPHIE

- AVICE, 1968 - Note sur un bois d'Arbousiers dans les Côtes du Nord
Bull. Soc. bot. F^{ce}, T. 43, p. 123.
- BATTISTINI, 1956 - La plate forme à écueils du Nord Ouest de la Bretagne
Norois - avril juin.
- BERTHOIS, L. et SALMON, J., 1963 - Etude dynamique de la sédimentation dans la rivière du Trieux
C.O.E.C.
- BERTHOIS, L. et AUFFRET, G., 1966 - Dynamique de la sédimentation dans les rias et les estuaires des petits cours d'eau tributaires de la Manche
C.O.E.C. n° 9 - p. 761-774.
- BERTRAND, H., 1943 - Récoltes de Crustacés Malacostracés et de Pycnogonides dans la rivière du Trieux
Bull. Labo. Marit. de Dinard fasc. 25 - p. 6-18.
- BERTRAND, H., 1943 - Observations diverses (faune) dans la Rance et le Trieux
Bull. Labo. Marit. de Dinard fasc. 25 - p. 26-30.
- BRIEN, Y., 1972 - Avifaune de Bretagne
Contrat SEPNB - Affaires Culturelles.
- BRIEN, Y. et FLEURY, D., 1974 - Etude des périmètres sensibles du littoral des Côtes du Nord - Richesses Naturelles - 2è partie
Contrat SEPNB / D.D.E. des Côtes du Nord.
- BURAT, A., 1880 - Voyages sur les Côtes de France.
- CABIOCH, L., 1973 - Les peuplements marins benthiques du Nord de la Bretagne - Connaissances actuelles et critères de protection
CNEXO / COB.
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes du Nord - 1974 - Les ports de Commerce des Côtes du Nord.
- Comité d'Expansion Economique et de Productivité des Côtes du Nord mars 1973 - Etude de Localisation industrielle dans la commune de Pontrieux.
- CORILLION, R., 1949 - Quelques phanérogames intéressantes pour la Bretagne
Bull. Soc. Sci. Bret. T. 24, p. 75-77.
- 1953 -
Bull. Soc. Sci. Bret. T. 28, p. 55-64.

- CORILLION, R., 1956 - Notes complétives de floristique armoricaine
Bull. Soc. Sci. Bret. T. 31, p. 81-92.
- CORILLION, R., 1956 - Aspects de la végétation et de la répartition de *Salicornia disarticulata* Moss. sur les côtes françaises de la Manche
Bull. Soc. Sci. Bret. T. 31, p. 97-100.
- CORILLION, R. et LOLLIEROU, CH., 1956 - Sur l'extension récente et les caractères des végétations à *Cotula coronopifolia* L. (composées) des rives du Trieux
Bull. Soc. Sci. Bret. T. 31, p. 102-106.
- DOBET, F., 1939 - Relief et hydrographie de la baie de Saint Michel en Grève à la rivière Rance
Thèse Lettres Rennes, 152 p. cartes et coupes.
- LAMI, R., 1943 - Dragages algologiques dans la région de Paimpol et du Trieux
Bull. Labo. Marit. Dinard, fasc. 25, p. 19-25.
- LAMI, R., 19 - A propos du bois d'Arbousiers de Coat Hermite en Plourivo (C du N)
Bull. Labo. Marit. Dinard, fasc. 44, p. 39-46.
- LE BLANC, J., 1961 - La ria du Trieux et ses environs
D.E.S. Géographie RENNES.
- LEFEUVRE, J.C., 1974 - Le Leff et le Trieux, il est encore temps...
Bull. de l'A.P.P.S.B., n° 13, p. 8-11.
- LE JEUNE, 1932 - Le Port de Pontrieux
Annales de Bretagne Tome XL, p. 443-456.
- LE LANNOU, 1931 - Le Trégorrois - Etude de Géographie agricole.
- LOLLIEROU, CH., 1958 - La végétation de l'estuaire du Trieux (C du N)
D.E.S. Sciences RENNES.
- PLECY, A., - Rapport du premier avis sur les ressources touristiques de la région de Pontrieux.
- PIBOUBES, R., 1974 - Pêche et Conchyliculture en Bretagne Nord
1^{ère} partie *Bull. CERS. T. 9, fasc. 4*
2^e partie *Bull. CERS. T. 10, fasc. 1.*
- S.R.A.E., 1972 - Etude de la qualité des eaux du Trieux et du Leff.

CARTOGRAPHIE

- Carte géologique au 1 = 80 000^e = Tréguier
- Cartes de l'Institut Géographique National
 - au 1 = 100 000^e Perros Guirec et Guingamp
 - au 1 = 50 000^e
 - au 1 = 25 000^e
- Carte marine du Service Hydrologique de la Marine
n° 831 = des Héaux de Bréhat à Paimpol.

ORGANISMES ET PERSONNES CONSULTEES

- Affaires Maritimes - Quartier de Paimpol
1, rue du Docteur Montjarret Paimpol
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes du Nord
2, Bd Sévigné Saint Brieuc
- Chambre d'Agriculture des Côtes du Nord
Rue Voltaire Saint Brieuc
- C.E.L.I.B. 21, Place Hoche Rennes
- Direction Départementale de l'Agriculture
1, rue du Parc Saint Brieuc
- Direction Départementale de l'Equipement
3, Place du Général De Gaulle Saint Brieuc
 - . Service maritime : M. Goarnisson
 - . Cellule départementale de lutte contre la pollution : M. Vallon
 - . Groupement d'Etude et de Programmation
- Monsieur PIRIOU, Président des Armateurs Sabliers de Bretagne
Le Moulin à Fouler, Ploumagoar
- Monsieur Le Directeur de la SECMA à Pontrieux
- Monsieur Le Douanier du Port de Pontrieux
- I.N.S.E.E. Boulevard du Colombier Rennes
- S.R.A.E.
Maison des Agriculteurs
Avenue Janvier Rennes - M. David
- Office Départementale du Tourisme Saint Brieuc.

La présente étude a été réalisée par
Nicole LANDRE, Conseiller-Ecologiste à la SEPNB.